

Lettre 55 – Avril 2023



Faut-il parler de l'accueil des migrants : comme un problème politique, comme une nécessité morale ou comme un danger terroriste ? Selon ces trois clefs de lecture, l'interprétation que l'on fait d'un texte varie. Et donc oriente la compréhension de l'actualité. Si l'on a comme base d'analyse le « bien commun », alors l'accueil des migrants est un problème politique ; si l'on a comme base d'analyse les droits de l'homme et la réalité de l'Humain, alors l'accueil des migrants est une nécessité morale ; si l'on a comme base la peur des autres, alors l'accueil des migrants est un danger terroriste.

Mon ambition dans ces lettres est d'être sans peur, humain en cherchant le bien commun, mais cependant je me base sur des médias divers qui publient sur la question de l'accueil des migrants, avec des points de vue très différents. Cependant, il faut reconnaître qu'en matière de média, l'extraordinaire et le spectaculaire priment sur l'ordinaire. Les médias ne communiquent que très peu – ou pas – sur les multiples accueils et aides qui se font sans bruit et sur le long terme.

Mais il ne faut pas oublier que ce qui se vit dans la vie courante d'une personne, l'affecte davantage que ce qui se vit ailleurs, dans un lieu éloigné géographiquement, et concernant des humains avec lesquels elle n'a pas de liens d'affection ou de voisinage.

Michel Girard

CERCLES DE SILENCE	3
Saint-Nazaire.....	3
CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	3
Lyon	3
Toulouse	4
France.....	5
Aide Médicale d'Etat	5
Dégradation des droits des étrangers	5
Agents des services de renseignement afghans.....	7
Décryptages du projet de loi asile et immigration	7
Dématérialisation des demandes de titre de séjour	7
Statistiques sur les migrants – INSEE.....	8
Argy (Indre)	8
Beyssenac.....	8
Callac	9
Chemillé-en-Anjou (Maine-et-Loire)	9
Menton	10
Mayotte	10

Mayotte, un département pas comme les autres	11
Paris.....	13
Poitiers	13
Saint-Germain-en Laye (Yvelines).....	14
MANCHE	14
Calais.....	15
Cherbourg.....	15
Oye-Plage.....	15
Sangatte.....	15
MÉDITERRANÉE.....	16
l'Océan VIKING (SOS MEDITERRANEE)	16
UNION EUROPÉENNE.....	16
Des clôtures aux frontières extérieures de l'UE ? Non.....	16
Accueillir davantage de demandeurs d'asile	17
Allemagne	18
Autriche.....	19
Bosnie- Herzégovine.....	19
Croatie.....	20
Croatie – Bosnie.....	20
Espagne	21
Grèce	21
Hongrie.....	23
Italie	23
Pays-Bas.....	24
EUROPE	24
Albanie.....	24
Macédoine du Nord.....	24
Royaume-Uni.....	25
ONU - ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRANTS.....	26
Situation précaire des migrants en Méditerranée	26
ASIE.....	27
Liban	27
Pakistan	27
AFRIQUE	28
Alarme Phone Sahara.....	28
Comores	28
Guinée	28

Libye	29
Madagascar	29
Maroc	29
Niger.....	30
Rwanda.....	30
Tunisie.....	32
AMERIQUE.....	34
Mexique	34
TEMOIOGNAGE	34
Football entre Espagne et Aghanistan.....	34

CERCLES DE SILENCE

SAINT-NAZAIRE

Le collectif Uni-e-s contre une immigration jetable, qui œuvre pour la sensibilisation au sort des migrants, a débuté les cercles du silence en 2009 à Saint-Nazaire. Ce samedi 15 avril 2023, le 150^{ème} rassemblement a rassemblé environ 100 personnes sur l'esplanade des Droits-de-l'Homme. Avec toujours le même objectif : alerter les concitoyens sur le sort fait aux migrants. À l'issue de cette action, plusieurs prises de parole ont été entendues dans ce sens.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/maine-et-loire/ces-ukrainiens-se-sont-ressources-dans-un-cadre-idyllique-en-anjou-5f4a3b24-d21c-11ed-96ad-1942048996da>

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

Les « centre de rétention administrative » et les « local de rétention administrative » sont des lieux gérés par la police, servant à enfermer les personnes qui n'ont pas les bons papiers en vue de leur expulsion. Depuis 2 ans, les annonces d'extensions et de nouvelles constructions de CRA et de LRA se multiplient. Sont prévues, pour 2025, **850 places supplémentaires en CRA** (2.200 aujourd'hui) et **170 en LRA** (131 aujourd'hui). L'état se dote en ce moment d'un parc de rétention administrative qui enfermera potentiellement plus de 75.000 personnes par an. La circulaire du 17 novembre 2022 envoie un signal très clair aux préfetures en **systematisant les délivrances d'OQTF** (obligation de quitter le territoire français), tout en statuant sur les objectifs de construction de nouveaux CRA et LRA. **Le projet de loi sur l'immigration**, qui a pour le moment été reporté, embraye le pas **et prévoit toujours plus d'OQTF**, d'enfermement et d'expulsion, de précarité, toujours plus de conditions pour obtenir l'asile ou un visa, toujours plus de contrôles et de sanctions. A Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Strasbourg, Toulouse, ont eu lieu des manifestations contre les CRA le 18 février 2023.

<https://abaslescra.noblogs.org/>

https://www.gisti.org/IMG/pdf/circ_2022-11-17.pdf

LYON

Le CRA de Lyon Saint-Exupéry est doté depuis janvier 2022 **d'un nouveau bâtiment neuf de 140 places le CRA 2**. La capacité totale est de 280 places les deux unités. Le mardi 18 avril 2023, Un **sénateur**, une **députée**, la **bâtonnière** du barreau de Lyon et plusieurs **membres de l'ordre**

ont fait état de graves dysfonctionnements à la suite d'une visite dans le nouveau bâtiment. « *On a l'impression que la rétention est là pour punir, ce qui ne devrait pas être le cas. Tout est anxiogène là-bas, même pour les policiers et les intervenants.* » pour la bâtonnière. Les personnes vivent ainsi à 20 dans 7 blocs contenant chacun 10 chambres pour deux personnes. Aucune porte n'a de clef pour fermer, donc aucune intimité la nuit. Ils n'ont le droit qu'une heure par jour de se rendre dans la zone d'action contrôlée où ils peuvent faire tout leur travail administratif avec Forum réfugiés, voir leurs amis, leurs familles, le médecin, 30 minutes chaque jour pour aller manger au réfectoire, des cours pour s'aérer qui ressemblent à des cages... Durant 23 heures, ils ont largement le temps de devenir fou. « *Tout est pensé comme un système carcéral, mais avec une oisiveté totale, sans activité* ». Les différents espaces ne communiquent pas entre eux. Ainsi, les retenus vivent en vase clos au milieu de murs de barbelés, avec peu de lumière naturelle et n'ont aucune interaction avec des personnes extérieures. Pour aller d'une zone à une autre, les policiers doivent passer par de nombreux sas de sécurité et badger plusieurs portes automatisées. Les retenus "*ne croisent jamais personne. Ils sont totalement isolés du reste du monde. Il peut y avoir des bagarres sans que les autorités ne s'en rendent compte*".

Les personnes « retenues » le sont pour des motifs administratifs et non-pénaux (Obligation de quitter le territoire français notamment de moins d'un an, décision d'expulsion, etc.). Pourtant, au « CRA 2 », les conditions de vie sont pires qu'en détention, pour les membres du barreau. « *Pour certains anciens détenus, il y a de quoi regretter la prison* », constate le secrétaire général de l'ordre des avocats de Lyon. Le centre accueille davantage de personnes en situation irrégulière ayant été condamnées pour délinquance. Cependant, ces dernières y arrivent après avoir purgé leurs peines. Elles peuvent rester sur place jusqu'à 90 jours. Au bout de cette date, leur santé mentale peut être gravement touchée. « *Forum Réfugié le voit bien. Quand certains détenus arrivent, ils peuvent être dans de bonnes conditions. Puis, leur état psychique se détériore de plus en plus* », reprend l'avocat de la commission droit des étrangers au barreau de Lyon.

Initialement, ce nouveau bâtiment était censé proposer une meilleure capacité d'hébergement, mais ce deuxième CRA est bien pire que le premier. Or il doit servir de « pilote » pour la construction d'autres bâtiments du même type en France. Autant dire que, si tel devait être le cas, l'effet serait dramatique. « *Il faut se poser la question de l'image de la France que cela renvoie à l'international, quand ces personnes parlent à leurs consuls, etc.* ». « *Le niveau de dégradation est très élevé au bout d'un an et demi* ». « *Les violences qui ont lieu dans ce Centre de rétention administrative ne sont pas liées au changement de population. C'est la structure qui est responsable.* » Pour se faire entendre, le barreau interpelle **la préfecture**, l'administration et **le contrôleur général des lieux de privation de liberté**.

"*J'en ai vu des centres de rétention, mais celui-là est le pire que je connaisse. Même les policiers disent qu'il est épouvantable*" dit le directeur adjoint de Forum réfugiés, une association présente dans la structure pour apporter une aide administrative aux retenus.

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20230418-rue89-lyon-le-nouveau-centre-de-re-tention-administrative-encore-pire-que-le-premier-pour-le-barreau-de-lyon-copie.pdf>
<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20230419-progre-s-rho-ne-a-lyon-st-exupe-ry-le-centre-de-re-tention-des-e-trangers-c-est-pire-que-la-prison-copie.pdf>

TOULOUSE

470 entrées depuis le début de cette année et, pour faire face à une telle affluence, la capacité du secteur « homme » a été augmentée en prenant 20 places du secteur famille. A ce jour, il y a 105 personnes retenues dont 2 femmes. Les « entrées » proviennent de partout en France sans aucune logique dans le choix de la destination, ce qui a comme conséquences d'éloigner les personnes retenues de leurs éventuelles familles et de compliquer leur retour chez eux. Cette frénésie d'arrestations se fait sans aucun scrupule : ainsi, par exemple un couple d'Iraniens en fuite

de leur pays a été arrêté et retenu au CRA ainsi que d'autres ressortissants de pays en guerre. Ces personnes seront en général libérées par le juge des libertés mais on pourrait leur éviter un traumatisme de plus en guise d'accueil en France... Au final, il n'y a pas davantage d'extraditions et, au terme de 60 jours, en général, les personnes retenues n'ayant pu être expulsées sont relâchées sans que rien ne soit solutionné. Enfin, les travaux de voiries compliquent l'accès au CRA et, malgré les nombreuses demandes faites par le Cercle des Voisins pour obtenir un parking et des abris à proximité du CRA, rien n'est prévu, la mairie, la région et la préfecture se renvoyant la balle

La Cimade communiqué par le cercle de silence de Toulouse

FRANCE

AIDE MEDICALE D'ETAT

L'aide médicale d'Etat (AME) permet aux personnes étrangères en situation irrégulière sur le territoire français de bénéficier d'une couverture santé. **Véritable filet de santé publique** pour une population exposée à des vulnérabilités en santé, le dispositif fait pourtant régulièrement l'objet d'attaques politiques et médiatiques. En 2019, une nouvelle réforme a introduit une condition de trois mois d'irrégularité sur le territoire (contre trois mois de présence auparavant) et une obligation de dépôt physique des premières demandes au guichet des caisses primaires d'assurance maladie (CPAM). Constatant des difficultés croissantes pour accéder à l'AME depuis cette réforme, la Cimade et ses partenaires associatifs (Médecins du Monde, Comede, Dom'Asile, Secours Catholique 93), se sont mobilisés pour documenter l'ampleur des dysfonctionnements rencontrés. Une enquête a été menée en janvier et février 2023. Les résultats mettent en évidence une importante **détérioration de l'accès à l'AME** à travers un **cumul d'obstacles administratifs**. L'insuffisance de la couverture territoriale des lieux où déposer sa demande, couplée avec l'obligation d'une prise de rendez-vous selon des modalités complexes et hétérogènes, et des **conditions d'accueil inadaptées sur place**, rendent très difficile le dépôt des demandes. Les conséquences sont lourdes : **64% des personnes interrogées ont rencontré des difficultés** pour se soigner faute de couverture santé. Parmi elles, 7 sur 10 ont renoncé aux soins. La Cimade et ses organisations partenaires dénoncent ces obstacles administratifs, qui encouragent le retard, voire le non-recours aux soins, et réclament l'accueil inconditionnel et sans-rendez-vous de l'ensemble des usagers, sans distinction de leur situation administrative, dans l'ensemble des agences de proximité, et dans des conditions adaptées.

<https://www.lacimade.org/presse/obstacles-a-la-sante-une-enquete-inedite-sur-laide-medicale-detat/>

DEGRADATION DES DROITS DES ETRANGERS

Selon le rapport 2022 de la Défenseure des droits, publié le 17 avril 2023, les saisines pour atteinte aux droits fondamentaux des étrangers ont augmenté de 231 % entre 2019 et 2022. En Ile-de-France, elle atteint même 450 %. Pour la plupart des étrangers, la **difficulté est l'accès aux préfectures** pour déposer ou renouveler un titre de séjour. Depuis 2019, les prises de rendez-vous doivent se faire sur Internet, mais les sites sont saturés. Quelque **125 000 réclamations** ont été faites à la Défenseure des droits en 2022, une hausse de 9 % par rapport à 2021. Mais, pour la première fois, c'est pour des **atteintes aux droits des étrangers** que cette institution publique a été le plus sollicitée : ces réclamations ont concerné en 2022 un quart des saisines. "Un niveau jamais connu dans l'institution".

De nombreuses personnes n'arrivent toujours pas à obtenir de rendez-vous pour une première demande. Pire, elle note une "*augmentation notable et préoccupante*" des saisines venant

d'étrangers en situation régulière qui ne parviennent pas à renouveler leur situation. Ils subissent ainsi **"des ruptures de droits et basculent, du fait d'un dysfonctionnement administratif, dans une situation irrégulière, avec les graves conséquences qui en résultent en termes de précarité"**. Beaucoup se retrouvent dans la clandestinité malgré eux car ils n'ont pas accès à Internet ou ne maîtrisent pas les outils numériques. D'autres, en raison de la saturation des sites des préfectures, ne trouvent pas de créneau pour un rendez-vous

Depuis son instauration, la dématérialisation des titres de séjour est critiquée par les associations, par le Sénat et le Conseil d'État qui avait exhorté, en juin dernier, les autorités à trouver une *"solution de substitution pour le cas où certains demandeurs se heurteraient [...] à l'impossibilité de recourir au téléservice pour des raisons tenant à la conception de cet outil ou à son mode de fonctionnement"*. 10 mois plus tard, *"les préfectures ont pour la plupart persisté dans la voie du tout numérique, contribuant à une dégradation toujours plus flagrante des conditions d'accès aux procédures de demande de titre de séjour"*, déplore la Cimade. L'association appelle le gouvernement à *"restaurer les conditions d'un accès normal au service public dans les préfectures"*. Car pour faire valoir leurs droits, les étrangers se retrouvent aujourd'hui seuls derrière leurs écrans, forcés de se tourner vers des associations ou la Défenseure des droits. Sauf que, dans une conférence de presse, cette dernière n'a pas *"vocation à devenir le 'Doctolib' de la prise de rendez-vous en préfecture"*.

Depuis décembre 2022, la Cimade observe un **changement de pratiques** dans les **affaires de violences sur les personnes sans-papiers**. En quatre mois, l'association a dû traiter plusieurs cas similaires : **un migrant en situation irrégulière souhaite déposer plainte** pour violences mais voit **sa demande refuser en raison de son statut administratif**. *"On a par exemple eu l'histoire d'une femme victime de violences conjugales qui s'est rendue à la police pour déposer plainte, mais celle-ci n'a pas été enregistrée. Ou encore une femme victime d'une tentative de viol qui a été embarquée par la police – appelée par les voisins"*, explique la responsable des questions de genre et de protection au sein de la Cimade. Ces deux femmes ont **été interpellées, placées en garde à vue et envoyées en Centre de rétention administrative (CRA)**. *"Leur statut de sans-papiers a primé sur celui de victime"*. Depuis décembre 2022, 10 personnes suivies par la Cimade ont été transférées en rétention après avoir subi des violences ou des agressions. La majorité d'entre elles ont vu leur demande de plainte refusée, d'autres **n'ont pas voulu saisir la justice de peur des représailles**. Parmi ces 10 étrangers, on compte deux hommes et huit femmes. Deux d'entre elles, originaires d'Europe de l'Est, ont par ailleurs été **expulsées** dans leur pays d'origine. *"Ce chiffre est peut-être encore plus élevé car on ne parle que des cas connus chez nous, mais nous ne sommes pas la seule association présente en CRA"*. Pour la responsable, *"empêcher une personne sans-papiers d'intenter une action en justice est illégal"*. En effet, le code de procédure pénale stipule que toute personne victime d'une infraction peut porter plainte. La loi ne fait pas de distinction en fonction du statut administratif de la victime. Un juge saisi a notamment rappelé que cette nouvelle pratique *"constituerait une atteinte grave aux droits des victimes"*. La Cimade assure que *"les personnes étrangères, y compris celles qui n'ont pas de titre de séjour, ont le droit et doivent être protégées sur le territoire français"*. La responsable des questions de genre et de protection à la Cimade craint que ces nouveaux cas effrayent les sans-papiers, d'ordinaire frileux à saisir la justice. Depuis des années, les humanitaires sensibilisent les étrangers à la nécessité de porter plainte. Le risque avec ces nouvelles affaires est que les migrants refusent d'intenter une action en justice, de peur d'être placés en CRA, voire expulsés. Une amélioration de leur prise en charge avait pourtant été observée depuis 2010. L'autre effet pervers de ces méthodes réside dans **l'impunité dont bénéficie les agresseurs**. *"Cela veut dire que les auteurs de violences peuvent faire ce qu'ils veulent ? On peut violenter sa partenaire car elle est étrangère ? Si le mari est français et la femme sans-papiers, l'homme ne sera jamais inquiété car aucune plainte ne sera déposée ? Donc les victimes sont forcées de rester avec leur bourreau ? La lutte contre les violences faites aux femmes était pourtant une priorité du gouvernement me semble-t-il !"* La Cimade a envoyé une saisine au ministère des Droits des femmes et à la Direction générale des étrangers de France (DGEF), sans réponse. Elle s'est donc résignée à

alerter la Défenseure des droits.

AGENTS DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT AFGHANS

60 à 80 Des dizaines d'agents des services de renseignement afghans ont travaillé pour les services secrets français en Afghanistan entre 2009 et 2020 (DGSE). Une collaboration dans l'ombre, mais qui, selon leurs dires, était rémunérée par la France 800 à 1000 dollars par mois payés de la main à la main. Ces agents n'ont pas bénéficié de l'opération d'évacuation lancée par l'ambassade de France à Kaboul avant même l'arrivée des Talibans dans la capitale le 15 août 2021. Seule une trentaine d'entre eux a finalement pu être rapatriée dans l'Hexagone, à l'issue d'une attente qui a parfois duré plusieurs mois. 30 à 60 personnes, considéré comme des traîtres par les talibans), sont restés livrés à leur propre sort. Menacés par les Talibans (torture, exécutions), ils se sont réfugiés dans les pays voisins (Iran Pakistan, inde) mais leur famille est en afghanistan ; ou se cachent toujours sur le sol afghan et changent régulièrement d'habitation pour ne pas être reconnus et ne peuvent donc plus travailler. Ils se disent abandonnés par la France. Huit de ces anciens agents de renseignement ont confié leur désarroi. Ils attendent d'être sauvés par la France. La France répond qu'elle a rapatrié 9000 afghans, et que 30 à 60 personnes sont en cours d'évacuation.

DECRYPTAGES DU PROJET DE LOI ASILE ET IMMIGRATION

3 135 enfants ont été enfermés en rétention au cours de la seule année 2021 dont l'immense majorité à Mayotte, 101ème département français. Qu'ils soient âgés de quelques mois ou adolescents, ces enfants, enfermés avec leur famille dans un lieu de privation de liberté sont confrontés à des événements traumatisants au mépris de leurs droits et de leur santé psychique. Les chiffres de 2022 concernant l'enfermement des enfants témoignent d'une tendance identique à 2021 alors même que **les spécialistes démontrent que l'enfermement a des conséquences dramatiques sur la santé mentale des enfants telles que le repli sur soi, les insomnies, le refus de s'alimenter, le stress post-traumatique...** La France a déjà été condamnée à 9 reprises par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) pour le traitement inhumain et dégradant infligé aux enfants enfermés derrière les grilles des lieux de rétention. Malgré ces multiples condamnations, le nouveau projet de loi asile et immigration, ne prévoit qu'une interdiction partielle de l'enfermement des enfants en rétention. Mayotte serait exclu de cette interdiction alors même qu'il y a 30 fois plus d'enfants enfermés en rétention à Mayotte que dans l'Hexagone.

DEMATERIALISATION DES DEMANDES DE TITRE DE SEJOUR

L'inconsistance des solutions alternatives aux téléservices

Il a fallu attendre dix mois pour que le gouvernement se décide à tenir compte de la décision du Conseil d'État demandant de prévoir des modalités de substitution au téléservice ANEF. Le 23 mars 2023, soit avec dix mois de retard, le ministère a enfin publié le décret n°2023-191 du 22 mars 2023. Il prévoit qu'une « *solution de substitution prenant la forme d'un **accueil physique permettant l'enregistrement de la demande*** » doit être mise en place pour les personnes qui, malgré l'accompagnement proposé par l'administration, « *se trouve[nt] dans l'impossibilité constatée d'utiliser le téléservice pour des raisons tenant à la conception ou au mode de fonctionnement de celui-ci* ». Mais la **mise en conformité** de la réglementation avec la jurisprudence **n'est pas achevée** : le décret renvoie à un arrêté pour fixer « *les conditions de recours et modalités de mise en œuvre de la solution de substitution* », ainsi que « *les modalités de l'accueil et de l'accompagnement* » devant être offert aux usagers depuis la création du téléservice ANEF. Cet **arrêté n'est toujours pas publié** à ce jour, alors que le ministère de l'intérieur a entre-temps, à compter du 5 avril 2023, ajouté à la liste des procédures totalement dématérialisées les demandes déposées par les membres de famille

de personnes françaises et européennes, ainsi que celles par les travailleurs saisonniers. Sur le terrain, les préfetures ne respectent toujours pas les obligations imposées par la jurisprudence.

<https://www.gisti.org/spip.php?article7002>

STATISTIQUES SUR LES MIGRANTS – INSEE

ARGY (INDRE)

Le club de football d'Argy a été sauvé par une quinzaine de demandeurs d'asile, de huit nationalités différentes. Le coach, (chauffeur-livreur de profession), retrouve un effectif au complet : *« Un exploit. Nous avons monté l'équipe en quinze jours. À la fin de la saison dernière nous n'étions plus que six. La mort dans l'âme, nous avons prévenu le District de l'Indre de notre intention de mettre le club en sommeil »*. L'US Argy qui évolue en quatrième division départementale, l'avant-dernier échelon de l'Indre, a effectivement failli disparaître au printemps 2022, en raison d'un manque de licenciés. C'était sans compter la proposition d'un des joueurs de faire venir ses copains, pour la plupart hébergés dans le Centre d'accueil de demandeurs d'asile de Buzançais, à un peu plus de 6 km du village. L'idée a fait son chemin. *« Au mois de juillet, les jeunes sont venus nous voir. Ils nous ont expliqué qu'ils se réunissaient dans un parc, pour jouer entre eux. Mais ils désiraient aller plus loin, monter une structure pour participer à un championnat. C'était un casse-tête impossible pour eux »*, raconte le président du club. *« La structure nous, nous l'avons. Ce sont les joueurs qui nous manquaient. Ça a matché tout de suite entre nous. On a pu commencer une très belle aventure qui dure depuis bientôt un an »*. Réaliser les licences n'a pas été une mince affaire sur le plan administratif. Le club a dû demander des autorisations aux fédérations de chaque pays pour faire signer les joueurs. L'US Argy a été contrainte d'entamer la saison avec une semaine de retard. Quelques mois plus tard, le club évolue à la troisième place de son championnat. *« Nous comptons plus de nationalités que la Berrichonne de Châteauroux, le club phare du département qui évolue en National : gambienne, malienne, guinéenne, salvadorienne, colombienne, ivoirienne, haïtienne... et bien sûr française »*. *« Ça parle dans toutes les langues ! »*, s'amuse le capitaine. *« Lors des coups francs ou bien lorsque certains joueurs ne sont pas d'accord entre eux, je ne comprends pas toujours tout. Mais peu importe, à l'arrivée, c'est le foot qui nous réunit. L'ambiance est très cordiale. »* Un ivoirien : *« On est contents d'avoir permis de sauver le club. Ça nous motive pour travailler plus. L'ambition c'est de monter bientôt en troisième division ! »*, *« On forme une petite famille. Quand on joue au foot, on oublie tous les problèmes. »* Au bord du terrain, retraitée, la mère du capitaine du club, tient la buvette. *« Dans peu de temps, il n'y aura plus de boulangerie. Il n'y a plus d'épicerie en ce moment. S'il n'y avait plus de club de foot, le village serait mort. Ils sont bien nos petits joueurs ! »* Un avis partagé par la maire d'Argy. *« Ils ont su répondre positivement. C'est un bel exemple d'intégration »*. *« Grâce à eux, on n'a jamais vu autant de spectateurs le dimanche. »*

<https://www.ouest-france.fr/centre-val-de-loire/indre/indre-un-club-berrichon-risquait-de-disparaitre-il-est-sauve-grace-a-des-demandeurs-dasile-ae9ee4d2-ddc9-11ed-8d9e-5db6de9e226d>

BEYSSENAC

Les premiers **demandeurs d'asile**, six femmes et un bébé, venant du Congo-Brazzaville, de Côte d'Ivoire, de Guinée et de Syrie, **sont arrivés** au centre d'accueil de demandeurs d'asile de Beyssenac, mardi et mercredi 15 et 16 avril 2023. La conclusion, tous l'espèrent sur place, de nombreuses semaines de controverse avec les habitants du village opposés à ce CADA, créé dans l'ancienne auberge de la Mandrie à la sortie du bourg de Beyssenac. Il peut accueillir 40 personnes. Ce CADA a **suscité une très vive opposition des habitants** qui ont plusieurs fois manifesté contre, **soutenus par les partis d'extrême droite**, notamment le Rassemblement national. Une hostilité des habitants que qu'une femme venue du Congo-Brazzaville, a découverte juste avant d'arriver. Sans vraiment la comprendre. *"Je veux leur dire de ne pas avoir peur. On est des humains. On ne peut pas les voler. On ne peut pas leur faire du mal. On est juste là pour l'asile"*. Face à cette opposition, l'association Viltais, en charge du CADA, a revu son organisation en augmentant le nombre de salariés

sur place pour assurer non seulement l'accompagnement des personnes mais aussi leur sécurité avec quatre éducateurs et trois veilleurs de nuit qui assureront ainsi une présence 4h/24. La directrice adjointe de Viltais, note que depuis l'arrivée des premiers résidents, les seuls habitants qui se sont présentés au CADA **étaient venus surtout pour les assurer de leur soutien** et leur proposer de participer à l'intégration des demandeurs d'asile dans le village. C'est l'ambition de l'association. *"On va voir quels sont leur savoir-faire, quelles sont leurs envies (des personnes accueillies) pour créer des passerelles avec les habitants et les associations locales ».* Le sous-préfet de Brive venu accueillir les personnes, note qu'il n'y a plus eu de manifestations depuis plusieurs semaines. Mais dans les premiers temps en tout cas, la gendarmerie fera des rondes régulières dans le secteur.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/cada-de-beyssenac-les-premiers-demandeurs-d-asile-sont-arrives-1042430>

CALLAC

Quatre mois après l'annonce de l'abandon du projet d'installation de réfugiés à Callac (2 200 habitants), en Bretagne, ses initiateurs ont porté plainte contre X, notamment pour « harcèlement » et « provocation à la haine », ont-ils annoncé mercredi 19 avril 2023 avec leur avocat. Ils souhaitent également établir la « complicité » de l'extrême droite dans ces agissements. Après des manifestations et des menaces de mort venues de militants d'extrême droite, le maire avait estimé que la situation n'était « plus tenable » et avait décidé d'abandonner. Ils avaient souhaité se laisser le temps de réfléchir à d'éventuelles poursuites. *« Au départ, on était dans la tourmente, il fallait gérer la crise et être un vrai soutien pour les élus. Mais j'ai conservé tous les messages que je recevais sur la boîte mail »,* explique la directrice du Fonds Merci, à l'origine de l'initiative. *« Le pire que j'ai reçu disait ceci : "Domage que les chambres à gaz ne soient qu'un mythe et qu'on n'ait pas brûlé plus de youpins." On nous traitait aussi beaucoup de "collabos du grand remplacement" ».* « Pour ces raisons, nous avons décidé de déposer plainte contre X le 17 mars devant le procureur de la République de Paris pour harcèlement en ligne, provocation à la haine ou encore injure à raison de l'appartenance vraie ou supposée à une religion." indique leur avocat. La plainte vise également "une probable complicité de médias qui ont laissé planer un climat nauséabond" (désignant le site Riposte Laïque). *"Nous attendons une réaction extrêmement forte de la justice et des pouvoirs publics, car il est impensable que des municipalités renoncent à des projets aussi importants en raison du climat d'intimidation que cherche à faire peser une minorité". "Il y a un stratagème politique de partis qui cherchent à instrumentaliser des initiatives comme l'installation de réfugiés à Callac avec des visés électorales"* estime l'avocat. Plusieurs plaintes ont également été déposées par des journalistes, eux aussi visés par des menaces de mort après avoir couvert les événements de Callac. C'est le cas du Poher, l'hebdomadaire du Centre-Bretagne.

https://www.liberation.fr/societe/projet-daccueil-de-refugies-a-callac-les-initiateurs-portent-plainte-pour-harcelement-et-provocation-a-la-haine-20230412_HGW4CW2HWBA2TGDUH4IPLW274E/

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/cotes-d-armor/guingamp/accueil-de-migrants-a-callac-le-fonds-de-dotation-merci-porte-plainte-pour-provocation-a-la-haine-2752418.html>

CHEMILLE-EN-ANJOU (MAINE-ET-LOIRE)

Niché au cœur d'un parc bocager, le centre d'hébergement de Neuvy-en-Mauges, commune déléguée de Chemillé-en-Anjou (Maine-et-Loire), a accueilli, depuis un an, 163 réfugiés ukrainiens, principalement des familles et des enfants. Au domaine de la Morosière, le réseau ne fonctionne pas toujours très bien. Inna, une Ukrainienne de 29 ans, a pris l'habitude de se rendre dans la forêt pour téléphoner. Mère de deux enfants de 4 et 8 ans, elle y occupe une chambre depuis un an. **« Je souhaite rester en France, apprendre le français et faire des études »**, confie-t-elle sans trop savoir dans quelle filière. *« Ici je me repose, je suis en bonne santé ».*

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/maine-et-loire/ces-ukrainiens-se-sont-ressources-dans-un-cadre-idyllique-en-anjou-5f4a3b24-d21c-11ed-96ad-1942048996da>

MENTON

La préfecture, sur demande du département des Alpes-Maritimes, a **réquisitionné un gymnase pour héberger en urgence** des migrants. Une cinquantaine de "*mineurs non accompagnés*" arrêtés à la frontière franco-italienne sont actuellement présents dans ces locaux. 100 mineurs peuvent y être accueillis. **Les premiers sont arrivés mercredi 19 avril 2023 à la mi-journée** en provenance des "*locaux de la police aux frontières où ces mineurs étaient en attente de prise en charge par les services du département en charge de la protection de l'enfance*", indique la préfecture des Alpes-Maritimes. Sur place, ils peuvent bénéficier des douches du gymnase, d'un accompagnement médical et ont de quoi se restaurer. "*Cela fait plusieurs jours qu'il y a un afflux aux frontières*", "*On a pas mal de monde, un peu plus que l'année dernière à la même période. Pareil pour ce qui concerne les mineurs non accompagnés.*" Lors d'une journée calme, environ 80 personnes sont arrêtées à la frontière, et cela peut monter jusqu'à 150 par jour. Il y a environ 10 à 20% de mineurs. La réquisition de ce gymnase mentonnais intervient en plus des dispositifs déjà existants gérés par le département des Alpes-Maritimes. Car ce dernier "*fait face à un flux important et croissant de mineurs non accompagnés en provenance de la frontière italienne, entraînant une saturation des dispositifs d'accueil*", précise la préfecture. Depuis le début de l'année 2023, 1 202 mineurs non accompagnés ont été pris en charge par les services du Conseil départemental, dont 110 pour la semaine du 7 au 13 avril 2023. Un député (LR) regrette une "*absence de moyens accentuée par le départ des Alpes-Maritimes, il y a quelques jours, des deux compagnies de lutte contre l'immigration clandestine*". Une autre députée RN ne veut pas "*d'un camp de migrants à Menton*". Elle assure que "*la poussée migratoire à la frontière italienne est à son paroxysme depuis plusieurs mois*". Selon elle, "*la Police des frontières (PAF) est submergée au vu des vagues quotidiennes qui arrivent. Les services départementaux chargés de la prise en charge de ses 'mineurs isolés' sont également maintenant totalement débordés*". Il est impossible, pour l'heure, de savoir combien de temps ce gymnase sera réquisitionné. Mais, de l'avis d'une personne présente sur place au sein du dispositif, "*on sait qu'on est parti pour plusieurs jours*".

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/menton/un-gymnase-requisitionne-a-menton-pour-accueillir-des-mineurs-non-accompagnes-2756914.html>

MAYOTTE

À partir du 20 avril 2023 et pour trois mois, les forces de l'ordre vont **détruire** à l'aide de bulldozers des **centaines d'habitats précaires occupés par des étrangers** (opération "*Wuambushu*"). Des dizaines de sans-papiers vont également être interpellés et expulsés vers leur pays d'origine. Les migrants qui habitent les bidonvilles visés sont tous ou presque originaires des Comores voisines. La date coïncide avec la fin du ramadan et le début du débat au parlement sur l'immigration. L'opération, pensée par le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, a été validée en février par le président de la République lors d'un Conseil de défense. Le 22 avril 2023 matin, le ministre de l'Intérieur confirme l'envoi ces derniers jours sur l'archipel de « *quatre escadrons de gendarmes mobiles, des policiers de la CRS-8, spécialistes de la lutte contre les violences urbaines, au total 510 membres des forces de l'ordre* ». À quoi s'ajoutent « *six magistrats et sept greffiers, ainsi que quinze agents de la Protection judiciaire de la jeunesse* ». Sur place, les autorités sont déjà mobilisées. Un **demi-millier de membres des forces de l'ordre** ont été **déployés en renfort** des **1 350 policiers et gendarmes** présents sur cette île française de l'océan Indien. Par ailleurs, une partie du **maigre parc hôtelier a été réquisitionné pour y loger les fonctionnaires**. Certaines associations refusent de s'exprimer dans les médias, de peur des représailles. Les humanitaires ne veulent pas voir se reproduire **les violences de décembre 2021**. À partir de cette date et pendant cinq mois, les locaux de la Cimade à Mamoudzou avaient été bloqués par des manifestants, empêchant les équipes de travailler auprès des exilés. Le collectif des citoyens de Mayotte 2018, particulièrement hostile aux migrants, était à l'origine de cette mobilisation. Une **grande partie de la population mahoraise est en effet favorable à l'opération "Wuambushu"** et fustige les associations qui expriment leur inquiétude. Une poignée de **militants radicaux locaux promettent même de "faire le boulot"** si le

gouvernement tempère le projet de destruction des bidonvilles et les expulsions massives. L'île de Mayotte, où l'âge moyen est de 23 ans, est soumise à une croissance démographique galopante – 350 000 habitants estimés contre 100 000 recensés par l'Insee en 1991 - due autant à une immigration clandestine venue des îles voisines des Comores qu'à une forte natalité. Près de 50 % de la population de Mayotte est de nationalité étrangère et provient des Comores. Selon l'Insee, **65 % de ces étrangers vivent dans des habitats précaires**. « *Nous prendrons le temps nécessaire* » pour la destruction de ces habitats, toujours sur autorisation du juge, « *car il va de soi que nous relogons les personnes conformément au droit* », assure Gérard Darmanin. Le département le plus pauvre de France connaît "une délinquance hors-norme", comme l'a indiqué l'Insee en 2021, relevant notamment un taux trois fois plus élevé de vols qu'en métropole. **Le raccourci entre immigration et délinquance** a progressivement été établi dans l'esprit de certains habitants, voire aussi de responsables politiques. Gérard Darmanin lui-même a estimé, en août 2022 qu'une "part importante de la délinquance vient de personnes immigrées". Pour répondre à la crise, **l'État, soutenu par la plupart des élus locaux**, s'est lancé depuis 2018 dans une vaste opération **de lutte contre l'immigration clandestine** et a fait de cette thématique sa mission essentielle à Mayotte. Depuis, hors période de pandémie, **25 000 personnes en moyenne sont expulsées chaque année**. Mais cette nouvelle opération semble inédite par son envergure. L'objectif est d'une part **d'expulser plus de 250 étrangers par jour** vers leur pays d'origine, majoritairement des Comoriens. Elle consiste, d'autre part, à la **destruction massive d'environ 10 % de l'habitat informel** de Mayotte : soit le **déplacement forcé de quelque 17 000 personnes** d'ici le mois de juin. Plusieurs voix se sont élevées pour exprimer les craintes suscitées par une telle opération. Dans une lettre envoyée aux ministres concernés, au préfet et au directeur de l'Agence de santé de Mayotte, les **soignants de l'île** ont fait part de leurs "**plus vives inquiétudes sur l'impact sanitaire de ce projet**". "*Les bilans des précédentes interventions de grande ampleur en matière de lutte contre l'immigration ou l'insécurité impliquait des conséquences dramatiques*", rappelle le personnel de santé. La lettre évoque notamment la limitation de l'accès aux soins, les risques infectieux épidémiques dans les zones d'hébergement d'urgence ou encore l'isolement forcé des enfants malades sans parents. Le président de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme, a aussi écrit à Gérard Darmanin pour l'exhorter à "**renoncer**" à ce projet, considérant le risque d'"*aggravation des fractures et des tensions sociales dans un contexte déjà très fragilisé (...) et l'atteinte au respect des droits fondamentaux des personnes étrangères dans le cadre d'expulsions massives*". Les **critiques viennent également de l'étranger**. Lundi 10 avril 2023, le gouvernement comorien est sorti de son silence, pour demander officiellement à Paris de renoncer à l'opération "Wuambushu". "*Le gouvernement comorien a appris avec étonnement la nouvelle du maintien du projet du gouvernement français (...) visant à procéder, dans l'île comorienne de Mayotte, à la destruction de bidonvilles, suivies de l'expulsion de tous leurs occupants sans-papiers, vers l'île d'Anjouan*", indique un communiqué de la présidence. Quelques jours plus tôt, des organisations de la société civile comorienne ont tenu une conférence de presse pour prévenir d'un "**massacre à venir**". Du côté des policiers français aussi on s'inquiète. Mais plutôt pour "*l'après*", quand les renforts seront partis. D'ailleurs, "*pour ceux qui parlent mahorais, Uwumbushu peut aussi être traduit comme s'aventurer dans l'inconnu*".

Mayotte, un département pas comme les autres

À Mayotte, du fait de l'immigration venant principalement des Comores et du départ massif des Mahorais, une personne sur deux est étrangère dans ce département d'Outre-mer, selon l'INSEE (2017) . Pour faire face à ce phénomène migratoire, les autorités françaises ont opté pour une approche inédite, faisant **de ce territoire un cas à part dans l'hexagone**. La loi asile immigration de 2018 durci localement les conditions d'obtention de la nationalité française, d'un titre de séjour ou de l'asile. Ensuite, de nombreux décrets publiés au fur et à mesure des gouvernements successifs sont venus durcir cette législation.

En métropole, tout enfant né de parents étrangers sur le territoire français peut

automatiquement obtenir la nationalité française à partir de 18 ans s'il a vécu au moins cinq ans en France. Ce n'est pas le cas à Mayotte. Ici, une personne étrangère née sur l'île devra prouver qu'au moins un de ses parents vivait sur place de manière régulière au moins trois mois avant sa naissance. Cette mesure d'exception sur le droit du sol, qui n'existe que dans ce département, est en vigueur depuis 2018 mais était déjà discutée depuis de nombreuses années. Sa mise en place a été longue car la mesure était jugée inconstitutionnelle par beaucoup. Elle a toutefois été rendue possible par une décision du conseil constitutionnel (septembre 2018), estimant que Mayotte était dans "*une situation particulière*" et qu'il était donc possible "*dans une certaine mesure*" de modifier des lois aussi importantes.

Si une personne souhaite faire une demande d'asile à Mayotte, une antenne de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) a ouvert ses portes en octobre 2022 à Mamoudzou. Ainsi, les migrants doivent en premier lieu, depuis cette date, se présenter au GUDA (guichet unique pour demandeur d'asile) afin de s'enregistrer auprès des services de la préfecture. En revanche, les demandeurs n'ont pas 21 jours, comme dans le reste de la France, pour déposer leur dossier en mains propres à l'Ofpra, mais seulement sept jours. Et ce afin de rendre le traitement des demandes plus rapide. Le délai d'instruction des demandes d'asile est également accéléré. Il est fixé à 21 jours dans le département d'Outre-mer, avec la faculté pour l'Ofpra de le dépasser dans certains cas, contre environ six mois dans l'Hexagone. En 2022, 4 020 demandes d'asile ont été déposées à Mayotte, selon l'agence. Une hausse de 8% par rapport à l'année précédente. Et **86% des demandes d'asile déposées à Mayotte ont été rejetées**. "Le taux de protection était de 14,3%".

Pour les personnes qui ne peuvent demander l'asile, il est possible, comme dans les autres départements, de faire une demande pour un titre de séjour. En revanche, mis à part le titre de résident permanent (10 ans), les titres de séjours délivrés à Mayotte ne permettent pas de quitter le département, même pour se rendre dans un autre département français. Pour quitter l'île, il faut effectuer une demande de visa en préfecture. Les demandeurs d'asile ne peuvent pas prétendre aux mêmes aides que ceux de la métropole. À Mayotte, la loi remplace l'Allocation pour demandeur d'asile (ADA) par une possibilité d'aide matérielle sous forme de bons alimentaires d'une valeur d'un euro par jour (50 centimes étant ajoutés si un enfant accompagne le demandeur). Et ce pendant une durée de six mois, même si la demande d'asile est toujours en cours au-delà de cette période. "*À mon arrivée, on m'a donné trois bons de 10 euros valables un mois. J'ai pu négocier les prix avec une boulangerie du coin. Pendant six mois, je n'ai mangé que du pain et de l'eau*". Le Conseil d'État avait d'ailleurs estimé en 2021 que les autorités françaises avaient porté une "*atteinte grave et manifestation illégale au droit d'asile*", citant le cas d'une Burundaise vivant sans ressources avec son fils à Mayotte. L'État a l'"*obligation*" de faire bénéficier les demandeurs d'asile de "*conditions matérielles d'accueil adaptées*", et ce "*jusqu'à ce qu'il soit définitivement statué sur leur demande*", avait noté la plus haute juridiction administrative.

En ce qui concerne la santé, l'Aide médicale d'État (AME) n'existe pas dans le 101e département français, le plus pauvre du pays. Avec peu de médecine de ville, la plupart des soins sont promulgués au centre hospitalier de Mamoudzou. Et pour les personnes sans assurance, l'accès au soin y est conditionné au paiement d'un montant forfaitaire de 10 ou 20 euros.

Mayotte, est le département le plus pauvre de France avec 80 % de la population sous le seuil de pauvreté, et la moitié de sa population est étrangère.

(voir aussi Comores, ci-dessous)

Réactions avant le début des hostilités

Le Figaro : se récrie. « *Qu'attendons-nous pour prendre exemple sur les sociaux-démocrates danois, interroge-t-il. Ils ont compris depuis longtemps qu'entre leur modèle social et l'ouverture des frontières, il fallait choisir. Ils ont choisi. L'immigration a été divisée par trois et le parti équivalent du RN est tombé à moins de 5 %.* ».

Pour L'Humanité, pas de doute, cette opération « *est l'illustration parfaite de la brutalité qui tient lieu de politique au pouvoir* », et dans cette partie du monde, « *la responsabilité de la France est écrasante (...) la volonté coloniale de Paris de garder la main sur Mayotte, donc une présence stratégique dans l'océan Indien, déstabilise un archipel déjà fragile* ». Une opération anti-immigration clandestine qui est tout, sauf du goût de L'Humanité. Opération « Wuambushu » ? Non, « *l'opération Kärcher de Darmanin* »

Libération publie un texte dans lequel une autrice comorienne énonce que Mayotte, « *c'est le foyer du secret de famille le mieux gardé de la Terre. Celui d'une mère – Madagascar – et d'un père – France – qui, se découvrant nus, honteux, contemplant la mer étale devant eux et ce qu'elle leur montre : des enfants, par milliers. Que vont-ils en faire ?* ».

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/revue-de-presse-fran%C3%A7aise/20230421-%C3%A0-la-une-la-grande-lessive-de-darmanin-%C3%A0-mayotte>

PARIS

Neuf hommes, tous afghans, sont jugés depuis mardi 11 avril 2023. Ils sont soupçonnés d'avoir appartenu à un réseau de passeurs acheminant des migrants en bateau depuis les côtes françaises vers le Royaume-Uni. Ils auraient permis à **53 personnes** de tenter de rejoindre le Royaume-Uni entre janvier et mars 2021. Âgés de 21 à 39 ans, ils sont accusés d'avoir acheminé 53 exilés, principalement Vietnamiens et Afghans, lors de quatre dates de mise à l'eau en janvier, février et mars 2021. Dans les quatre trajets, tous les passagers ont été secourus, soit dans les eaux françaises, soit anglaises. Le procès doit durer jusqu'au 20 avril 2023. Quatre prévenus, qui comparaissent dans le box, sont considérés par l'accusation comme ayant joué les rôles les plus importants, d'organisation et de décision, les cinq autres étant jugés pour une participation secondaire. Ils sont renvoyés devant le tribunal pour "*aide au séjour irrégulier d'un étranger en France en bande organisée*" et "*association de malfaiteurs*". Leur arrestation a pu être possible au terme d'une enquête de plusieurs mois, débutée en novembre 2020 par un renseignement transmis par l'unité franco-britannique de renseignement opérationnel (URO). Il avait permis de retracer dans un premier temps une trentaine d'aller-retours de l'un des prévenus. Les investigations de l'Office central pour la répression de l'immigration irrégulière et de l'emploi d'étrangers sans titre (Ocriest) avaient ensuite consisté pendant plusieurs mois en des écoutes téléphoniques, des exploitations bancaires et des surveillances. Certains accusés sont soupçonnés d'avoir acheté des bateaux sur Leboncoin ou dans des magasins spécialisés, ainsi que des gilets de sauvetage, puis d'avoir réalisé des voyages depuis la région parisienne pour aller les enterrer dans le sable, en particulier sur la plage des Dunes de la Slack, à Wimereux (Pas-de-Calais). En garde à vue, l'un des prévenus avait décrit le fonctionnement d'un départ auquel il avait assisté : l'un des passagers, désigné comme capitaine, pouvait voyager gratuitement ; un autre, qui donnait la direction du bateau à l'aide d'un GPS maritime, payait la moitié du prix. Pour monter à bord, chacun devait verser entre **1 500 et 4 000 euros**, selon l'accusation - soit un total allant de 68 000 à 180 000 euros environ.

POITIERS

Lors de l'assassinat de Samuel Paty, un afghan qui se trouvait en France depuis deux ans et avait fait l'éloge en anglais et sur Tiktok de ce crime. Il avait alors été arrêté et "*condamné à 18 mois de prison pour apologie du terrorisme avec obligation de quitter le territoire*". Il avait purgé sa peine en prison avant d'être enfermé dans le centre de rétention administrative (CRA) de Lille.

Le 23 mars 2023, il a été placé dans un avion pour l'Inde, puis a rejoint Kaboul depuis New Delhi grâce à un laissez-passer consulaire délivré par les autorités talibanes. "[La personne] a été escortée par la police au moins jusqu'à New Delhi avant d'être renvoyée vers Kaboul, comment croire qu'elle était volontaire pour ce renvoi comme affirme le ministère de l'Intérieur", a déclaré un chargé des actions juridiques en rétention pour La Cimade. Selon le ministère, l'homme aurait été volontaire à un retour dans son pays d'origine. "*C'est bien ce qu'il a déclaré devant le juge le 17 mars 2023, selon un compte-rendu que nous avons consulté*", souligne France Info. Mais le document

indique également que le jeune homme avait refusé de monter à bord d'un avion en direction de l'Afghanistan le 28 février 2023, laissant penser qu'il aurait subi des pressions des autorités pour changer d'avis. *"C'est très inquiétant, car, hier, une expulsion vers l'Afghanistan, mais demain la France va-t-elle expulser vers la Syrie, vers l'Iran, vers la Russie ?"*

Une interrogation non sans fondement. En janvier 2023, la Cimade et Amnesty international s'étaient alarmées de la tentative des autorités françaises d'expulser deux syriens en octobre 2022. Les deux personnes avaient été visées par des obligations de quitter le territoire français (OQTF) et placées en CRA. Ces deux placements, ordonnés respectivement par la préfecture de police de Paris et celle de Haute-Garonne, avaient ensuite été prolongés chacun, à deux reprises, par le juge des libertés et de la détention, le temps de vérifier les identités des deux exilés. Ces vérifications nécessaires avant une éventuelle expulsion ont été effectuées directement auprès des autorités syriennes. Un mail de la préfecture de Haute-Garonne adressé à l'ambassade de Syrie en France et une ordonnance du tribunal judiciaire de Meaux, ont confirmé que des contacts ont bien été établis avec l'ambassade de Syrie en France. Et ce, alors que les relations entre Paris et Damas sont officiellement rompues depuis mars 2012. Les messages envoyés par les préfectures informaient les autorités syriennes que les deux personnes étaient enfermées en CRA, qu'elles faisaient l'objet d'une mesure d'éloignement. Ils demandaient également les laissez-passer nécessaires à leur expulsion. La préfecture de Haute-Garonne, comme le ministère de l'Intérieur, ont confirmé *"ne pas procéder à des éloignements vers la Syrie"*, mais, pour les associations, le mal est fait. *"Sur le site du ministère des Affaires étrangères, c'est écrit noir sur blanc : pas de relations avec Damas depuis 2012. Alors comment faut-il prendre les procédures engagées de ces deux préfectures ? On est en droit de se demander si l'État ne s'est pas lancé dans une course effrénée à l'expulsion, quitte à outrepasser le cadre légal et les décisions diplomatiques"*.

SAINT-GERMAIN-EN LAYE (YVELINES)

Le jeudi 6 avril 2023, devant l'entrée de la sous-préfecture, des étrangers venant renouveler leur carte de séjour arrivent dès la veille pour espérer un rendez-vous. Devant la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye, ils sont plusieurs dizaines d'étrangers à tenter leur chance pour obtenir un rendez-vous **pour renouveler leur titre de séjour**. **Quitte à faire la queue 24 voire 48 heures** avant la réouverture des bureaux à 8h45

<https://www.leparisien.fr/yvelines-78/titres-de-sejour-la-longue-attente-des-etrangers-devant-la-sous-prefecture-de-saint-germain-en-laye-12-04-2023-XMNZC7YSARC3LKHIQFHRSH6RI.php>

MANCHE

Malgré un renforcement constant des moyens de surveillance des côtes françaises, en grande partie financée par Londres, les départs d'embarcations de migrants ne faiblissent pas sur la Manche. **Quelque 52 000 migrants ont tenté en 2022 de rejoindre l'Angleterre** depuis la France par la mer, selon les autorités françaises, qui ont fait état de cinq morts et quatre disparus pour l'année écoulée. Avec l'arrivée des températures plus douces du printemps, les traversées pourraient connaître un nouveau regain dans les prochaines semaines. Au cours du week-end de Pâques, près de 4500 personnes ont quitté les côtes françaises. Durant les journées de samedi 8 et dimanche 9 avril 2023, **117 migrants en difficultés ont été récupérés** en mer par les forces françaises. Dans le même temps, **287 personnes ont réussi** à atteindre les côtes britanniques.

Âgés de 21 à 39 ans, **9 afghans** au casier vierge étaient jugés depuis le 11 avril 2023 au tribunal de Paris pour avoir contribué, à des degrés divers, à **l'organisation du départ de 53 migrants sur des bateaux pneumatiques**. Accusés d'*"aide au séjour irrégulier d'un étranger en France en bande organisée"* et *"association de malfaiteurs"*, ils ont été condamnés mercredi 19 avril

2023 à des peines allant de huit mois de prison avec sursis à six ans ferme. Principalement originaires du Vietnam et d'Afghanistan, les exilés avaient embarqué sur des canots lors de quatre nuits en janvier, février et mars 2021, depuis les Dunes de la Slack, à Wimereux et Ambleteuse dans le Pas-de-Calais. Tous ont été secourus dans la Manche par les forces françaises ou anglaises. Un homme de 30 ans, considéré comme ayant eu un *"rôle prépondérant"*, s'est vu infliger la peine la plus lourde : il a écopé de six ans de prison, d'une amende de 30 000 euros et d'une interdiction définitive du territoire. Pendant le procès, il a contesté, assisté d'un interprète, ce rôle de *"chef"*, reconnaissant avoir *"deux, trois fois"* transporté et débarqué du matériel. Le tribunal a aussi condamné trois autres hommes, dans le box avec lui, à cinq ans de prison et 25 000 euros d'amende (l'un d'eux avec six mois de sursis) et une interdiction définitive du territoire français. Ils ont été reconnus coupables d'avoir été *"impliqués au premier plan"* dans l'organisation des passages via la Manche. Les autres prévenus, libres sous contrôle judiciaire, dont deux étaient jugés en leur absence, ont été condamnés pour des rôles plus *"secondaires"*. La procureure avait pourtant requis des peines allant d'un an de prison avec sursis et 2 000 euros d'amende, à huit ans et 50 000 euros d'amende, parlant de prévenus qui ont *"mis sciemment en danger des gens"*. Évoquant un *"réseau pyramidal"* avec *"une répartition évidente des rôles"*, elle a admis que *"très peu de numéraire"* avait été saisi dans l'enquête, mais elle a décrit une *"activité particulièrement lucrative"* avec un départ allant de *"1 500 à 4 000 euros"* par personne. Lors du procès, la défense a mis en avant le passé migratoire des accusés : ils ont fui leur pays en guerre et le régime taliban et étaient eux-mêmes dans l'extrême précarité. *"On vous fait croire que c'est un dossier très structuré, professionnel, extrêmement lucratif"* mais *"on est clairement sur de la délinquance de subsistance"*, a plaidé leur avocat, parlant d'un *"bénéfice relativement modeste"*.

Malgré un renforcement constant des moyens de surveillance des côtes françaises, les départs d'embarcations de migrants ne faiblissent pas sur la Manche. **Quelque 52 000 migrants** ont tenté en 2022 de rejoindre l'Angleterre depuis la France par la mer, selon les autorités françaises, qui ont fait état de **cinq morts et quatre disparus** pour l'année écoulée (soit 1 pour mille). Depuis janvier, environ 5 000 personnes ont débarqué au Royaume-Uni. Le ministère de l'Intérieur britannique, s'attend à l'arrivée **de 56 000 exilés via la Manche pour toute l'année 2023**.

CALAIS

Certains migrants continuent d'emprunter la voie terrestre, malgré le renforcement des contrôles. Samedi soir 22 avril 2023, une violente altercation a éclaté entre une vingtaine de migrants et quatre chauffeurs routiers, sur un parking proche de l'A16, à proximité de Calais. Le motif de la bagarre n'est pas connu et personne n'a été interpellé, mais l'un des routiers a été blessé.

CHERBOURG

Depuis le renforcement des contrôles selon le nouvel accord « Royaume-Uni – France », les migrants privilégient de nouveaux ports pour tenter de traverser la Manche, bien plus au sud de Calais, comme Cherbourg. Ce port normand a connu un explosion des tentatives d'intrusion avec 768 par mois en moyenne en 2022, contre 391 par mois en 2021, et 204 en 2020. Un phénomène directement en lien avec le développement commercial du port depuis le Brexit.

OYE-PLAGE

Samedi 22 avril 2023, un sauvetage a eu lieu et plusieurs dizaines de migrants ont été récupérés par les pompiers de Gravelines à Oye-Plage, non loin de Sangatte.

SANGATTE

Le 17 avril 2023, un Irakien de 35 ans avait été interpellé à Sangatte à 4h30 du matin, alors qu'il transportait dans son van 12 personnes, dont deux femmes et deux enfants. Six étaient irakiens et les six autres vietnamiens. Les policiers ont repéré le véhicule alors qu'il roulait à faible allure sur la D940. Ils ont trouvé dans le téléphone du suspect d'autres contacts de passeurs présumés. Après avoir refusé de se soumettre aux opérations de relevés signalétiques, l'homme a été condamné à 10 mois de prison ferme par le tribunal judiciaire de Boulogne-sur-Mer, une peine assortie d'une

interdiction de pénétrer sur le territoire français de deux ans.

Une dizaine de migrants ont été jetés à l'eau puis récupérés par les pompiers sur la plage de Sangatte, samedi 22 avril 2023, après qu'une rixe ait éclaté sur un bateau en partance pour les côtes britanniques. "*Après une rixe sur l'embarcation transportant les migrants, le pilote a mis à l'eau une dizaine de personnes*", ces dernières ont nagé jusqu'au rivage. Les autres passagers de l'embarcation ont pu poursuivre leur traversée vers l'Angleterre. Le motif de la bagarre demeure inconnu. Aucune victime n'est à déplorer. Malgré la faible température de la Manche (autour de 10°C à cette saison), les pompiers n'ont signalé aucun cas d'hypothermie. Ils ont distribué des couvertures de survie aux migrants.

MÉDITERRANÉE

L'OCEAN VIKING (SOS MEDITERRANEE)

Alarm Phone a signalé, vendredi 21 avril 2023, **29 migrants en détresse** « *dans la région de recherche et de sauvetage maltaise* ». Les migrants, « *en détresse en mer depuis cinq jours* », étaient à bord d'une « *barque en fibre de verre impropre à la navigation* ». « *20 heures ont passé entre la première alerte et le moment où l'Ocean Viking a trouvé l'embarcation signalée en détresse* ». « *Bien que conscientes de la situation, les autorités maritimes n'ont pas secouru les personnes laissées à bord et soumises à la détérioration des conditions météorologiques. Pendant que l'Ocean Viking procédait à l'évacuation des naufragés, un hélicoptère maltais tournait au-dessus de l'embarcation et un patrouilleur italien était aussi présent sur les lieux, (mais) aucun des deux n'a assisté les équipes de SOS Méditerranée dans les recherches, ni soutenu la coordination* ». Les autorités italiennes lui ont désigné le port de **Bari pour débarquer** les personnes secourues, soit à deux jours de navigation.

UNION EUROPÉENNE

DES CLOTURES AUX FRONTIERES EXTERIEURES DE L'UE ? NON

Ce sont quelques lignes au détour d'un texte sur le budget de l'Union européenne. Un amendement qui défend l'idée d'un financement européen des infrastructures aux frontières quand le projet soumis au vote en session plénière s'opposait à « *toute utilisation de fonds européens pour construire des clôtures ou des murs aux frontières extérieures de l'Union* ». En filigrane, un plaidoyer pour les clôtures anti-immigration. Un eurodéputé de droite (PPE) y est d'autant plus favorable que son pays, la Finlande, prévoit à son tour une clôture à sa frontière avec la Russie. « *Il ne s'agit pas d'empêcher des réfugiés de fuir la guerre, mais de fortifier la sécurité en Europe. La barrière que l'Espagne a construite à Ceuta, est-ce que c'est seulement pour protéger l'Espagne ? Non, c'est pour toute l'Europe. C'est un système européen de protection des frontières.* » L'amendement déposé par son groupe a été adopté : 290 contre et 20 abstentions, mais 322 voix pour, dont de nombreuses voix du PPE, des eurosceptiques et de l'extrême droite. L'adoption de cet amendement a entraîné en réponse un rejet de l'ensemble des orientations budgétaires, une première au Parlement européen, par 210 voix pour, 321 contre et 105 absentes.

Au sein du Parlement européen, la gauche et le centre restent hostiles à un financement commun de ces clôtures. Un dispositif « *inutile, coûteux et indigne* » de l'Europe. « *C'est une idée portée par l'extrême droite. C'est une idée qu'on a vue de l'autre côté de l'Atlantique avec Donald Trump. La droite au Parlement essaie de courir toujours plus, toujours plus près, toujours plus vite*

derrière l'extrême droite. Donc c'est une question de principe. On ne résout pas la question migratoire avec des murs, on a une réglementation en la matière qui est en cours de négociation, donc retrouvons-nous les manches pour enfin trouver un accord sur ce pacte asile et migration. »

Pour l'heure, la commission européenne accepte de financer le renforcement des frontières par le biais d'équipements mobiles et de moyens de surveillance. Mais elle continue de s'opposer, malgré la pression croissante de nombreux pays européens, au financement de ces clôtures aux frontières.

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20230420-la-pression-monte-au-parlement-europ%C3%A9en-pour-le-financement-de-cl%C3%B4tures-antimigrants>

ACCUEILLIR DAVANTAGE DE DEMANDEURS D'ASILE

La répartition des demandeurs d'asile entre les 27 pays de l'Europe, est un débat qui divise la communauté européenne depuis des années. Mais pour soulager la **pression migratoire** à laquelle fait face l'**Italie** ces dernières semaines, la Commission européenne a appelé mardi 18 avril 2023, les États membres à faire preuve de "**solidarité**".

"Les côtes de Lampedusa sont aussi les côtes de l'Union européenne. Les gens qui y arrivent sont une responsabilité partagée", a déclaré le commissaire européen lors d'un débat avec les eurodéputés à Strasbourg. "Nous voulons que les États membres relocalisent davantage (de demandeurs d'asile) et plus rapidement. La Commission encourage les États membres à accroître leurs efforts".

En juin 2022, un nouveau mécanisme de répartition a été mis en place. Mais malgré cela, **l'Italie reste dépassée par le nombre d'arrivées sur ses côtes**. 950 demandeurs d'asile ont été relocalisés depuis juin 2022, dont "*deux tiers depuis l'Italie*". Lors de la ratification par 23 pays, il y a 10 mois, du système européen - mis en œuvre pour une durée d'un an renouvelable -, l'accueil de 8 000 demandeurs d'asile était prévu dans une douzaine de pays de l'UE.

Un chiffre qui reste faible par rapport au nombre d'arrivées en Italie qui se comptent par milliers. Rien que le week-end dernier, "*plus de 1 500 migrants sont arrivés*", selon le commissaire européen. Et depuis le début de l'année, ce sont "*plus de 30 000 arrivées*" qui ont été recensées dans le pays, soit "*une hausse de 300%*" par rapport au premier trimestre 2022.

À la place d'accueillir des migrants sur son territoire, un État européen peut aussi aider financièrement l'un des pays en première ligne. Ainsi, "*l'Italie est le principal destinataire des fonds européens consacrés à la migration*", et la Commission est en discussion avec Rome à propos d'une possible aide d'urgence supplémentaire. Un voyage européen en Tunisie de la commissaire européenne aux Affaires intérieures d'ici la fin du mois, est aussi en discussion. Le pays est devenu l'un des principaux lieux de départ des migrants vers l'Europe. Ces dernières semaines, les départs en mer depuis les côtes tunisiennes ont explosé. De son côté, le ministre italien des Affaires étrangères a demandé au Fonds monétaire international (FMI) d'octroyer des financements à la Tunisie sans attendre les réformes du gouvernement tunisien. Il craint qu'un effondrement économique ne fasse qu'encre augmenter les départs vers l'Europe.

Le premier trimestre 2023 a été le plus meurtrier pour les migrants traversant la Méditerranée depuis 2017 avec 441 vies perdues, a indiqué l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). "*La crise humanitaire qui persiste en Méditerranée centrale est intolérable. Avec plus de 20 000 décès enregistrés sur cette route depuis 2014, je crains qu'il y ait une normalisation de ces décès*", a déclaré le directeur général de l'OIM.

ALLEMAGNE

Quelque 70 nouveaux demandeurs d'asile arrivent chaque jour à Berlin. En moyenne, depuis un an, la capitale allemande enregistre **tous les mois plus d'un millier de migrants** en quête de protection. Où les loger ? Car depuis plusieurs semaines, un autre profil de personnes commence à débarquer en grand nombre à Berlin : **les touristes**. De nombreux **migrants hébergés dans les hôtels se retrouvent ainsi contraints à trouver un autre hébergement pour laisser place aux touristes**. Or, à l'image de beaucoup de municipalités allemandes, la capitale allemande peine à loger le grand nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile qui continuent à arriver en provenance d'Ukraine et de pays tiers. Selon le journal berlinois Tagesspiegel, de nombreuses personnes ayant fui l'Ukraine doivent désormais déménager vers l'ancien aéroport Tegel de Berlin, qui offre un confort très limité, pour quelque 4 800 personnes. Selon les dernières données officielles, près de 962 000 personnes ayant fui la guerre en Ukraine sont arrivés l'an dernier en Allemagne. Plus de 100 000 d'entre eux vivaient à Berlin. Les étrangers dont les demandes d'asile sont encore en cours de traitement sont relogés vers des hébergement collectifs notamment installés dans un ancien aéroport à Tempelhof. De nouveaux logements sont prévus mais ils ne seront pas disponibles avant la fin du mois de mai 2023, voire début juin, selon un porte-parole de l'Office berlinois pour les réfugiés (LAF). Fin mars, les contrats seront expirés et environ **650 personnes vont se retrouver à la rue**. Les autorités auraient déjà perdu la trace de plusieurs d'entre eux. Quelque 480 migrant vont déménager vers Tegel. Le journal affirme par ailleurs que sur les près de 960 réfugiés encore hébergés début avril dans des foyers ou des hôtels, plus de 700 sont Ukrainiens. Les structures gérées par le LAF à Berlin accueillent actuellement 32 000 réfugiés, soit 8 000 de plus qu'il y a encore huit mois. Le mois dernier, le ministre allemand de l'Intérieur a annoncé, que le gouvernement fédéral n'apporterait plus de soutien financier aux Länder, (les États fédérés), malgré leurs appels répétés à augmenter les fonds pour couvrir les frais liés à l'accueil et à l'hébergement d'un nombre croissant de réfugiés. Le relogement forcé est particulièrement compliqué pour les personnes en fauteuil roulant, dont certaines se retrouvent hébergés dans des installations inadaptées aux personnes handicapées. Or, les logements accessibles aux réfugiés handicapés sont tous occupés. Sur l'ensemble de l'année dernière, près de 200 personnes en fauteuil roulant ont ainsi été accueillies dans l'ancien aéroport.

Le **programme d'évacuation pour les personnes en danger en Afghanistan**, annoncé en octobre 2022, par le parti des Verts, s'engageait à faire sortir quelque 40 000 ressortissant afghans personnes du pays d'ici 2025 et la fin de la législature actuelle. Cela représente environ un millier d'individus par mois. Pour l'heure, selon le propre aveu du gouvernement, **personne n'a encore été évacué**. La délivrance de visas et de billets d'avion ont par ailleurs été suspendus. Le programme vise les personnes directement menacées par les Talibans : des militants travaillant dans les domaines des droits de l'Homme et de l'éducation ou encore des journalistes. Il s'adresse aussi à ceux et celles qui courent un risque concret de violences ou de persécution en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre ou de leur religion. Enfin, parmi les 40 000 personnes potentiellement éligibles figurent plus de 28 000 Afghans ayant travaillé avec l'armée allemande ou des organisations allemandes en Afghanistan, ainsi que les membres de leur famille. Les suspensions sont dues à des "*raisons de sécurité*". Dans un courriel du ministère des Affaires étrangères, le gouvernement affirme que "*depuis le début du programme d'évacuation de l'État [...] la sécurité est notre plus grande priorité*". Les retards sont dus aux nombreuses vérifications de documents et des demandes au cas par cas, ajoutant que "*ces dernières semaines, quelques exemples d'abus potentiels sont apparus. Tant que nous n'aurons pas mis en place les contrôles de sécurité adéquats, aucun Afghan ne pourra se rendre en Allemagne*". Les personnes qui se sont rendues dans un pays tiers sûr ne seraient ainsi plus éligibles au programme d'évacuation. C'est le cas de personnes qui ont réussi à quitter l'Afghanistan pour rejoindre le Pakistan ou l'Iran. Dans d'autres cas, la situation familiale n'a pas été correctement déclarée. Ainsi une personne aurait essayé de faire passer sa nièce pour sa fille. Une militante des droits des femmes, et ses proches avaient obtenu des visas allemands et iraniens dans le cadre du programme d'évacuation. Mais au moment de prendre l'avion, sa mère est tombée malade et leur vol

a dû être reporté. Désormais, en raison de la suspension temporaire de la procédure à cause de "*problèmes de sécurité*", la famille est bloquée à Téhéran. Sa belle-sœur, militante des droits des femmes a déjà réussi à rejoindre l'Allemagne. "*Je comprends que le gouvernement allemand procède à des contrôles de sécurité. Mais comment se fait-il que ceux qui ont passé ces contrôles ne soient pas autorisés à venir ?*" En raison du nombre élevé de dossiers déjà reçus, le gouvernement allemand a décidé de ne plus accepter de nouvelles demandes individuelles. Cependant, il est illégal de délivrer des visas, puis de les suspendre ou de les retirer. "Si un visa a été délivré, il ne peut pas être retiré". "*La capacité de l'Allemagne à accueillir et à intégrer de nouveaux arrivants doit être dûment prise en compte*". Le nombre de procédures d'asile enregistrées depuis le début de l'année est en hausse par rapport à la même période en 2022. En janvier 2023, près de 24 000 personnes d'Afghanistan étaient déjà arrivées en Allemagne dans le cadre d'un précédent programme d'évacuation. La ministre des Affaires étrangères a assuré à plusieurs reprises vouloir promouvoir une "*politique étrangère féministe*" et veiller à ce que les femmes du monde entier, dont l'Afghanistan, soient protégées et bénéficient des droits de l'Homme fondamentaux.

2 381 citoyens russes ont demandé l'asile en Allemagne entre janvier et la fin du mois de mars 2023. En seulement trois mois, le nombre de demandes s'approche du total enregistré sur l'ensemble de l'année dernière. En 2022, les autorités ont en effet comptabilisé 2 851 nouvelles procédures. L'augmentation concerne notamment les **Russes âgés entre 19 et 30 ans**. Parmi ces nouveaux demandeurs d'asile, la proportion d'hommes (64 %) est également plus importante que l'année dernière (59%). La hausse de ces demandes d'asile a débuté vers la fin de 2022. Au cours du seul mois de décembre, 529 dossiers ont été déposés, soit plus d'un cinquième du total de l'année écoulée. Ces chiffres sont toutefois à relativiser, puisque malgré cette importante progression, les Russes n'ont représenté que 1,3 % du nombre total de demandes d'asile déposées en Allemagne en 2022. Ce phénomène s'explique par la mobilisation générale décrétée par Moscou pour renforcer son armée en Ukraine.

Une porte-parole de l'Office allemand pour la migration et les réfugiés a assuré que les Russes déserteurs "*ne voulant pas participer à la guerre de Poutine peuvent demander l'asile en Allemagne*". "*En règle générale, ils bénéficieront d'une protection internationale*".

AUTRICHE

Le ministre de l'Intérieur autrichien a annoncé, mardi 11 avril 2023, la prolongation pour six mois des contrôles à la frontière avec la Slovaquie et la Hongrie pour empêcher les entrées de migrants irréguliers sur son sol. L'an dernier, le pays a vu le nombre de demandes d'asile tripler par rapport à 2021. « *Nous informerons la Commission européenne dans les prochains jours que nous devons étendre les contrôles aux frontières* ».

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

BOSNIE- HERZEGOVINE

Plusieurs **préfabriqués entourés de barbelés**, destinés aux contrôles de sécurité des migrants, et dans lesquels ils peuvent être maintenus au maximum 72 heures, ont été construits à l'entrée du camp de Lipa, situé à une trentaine de kilomètres de Bihać, dans l'ouest de la Bosnie-Herzégovine. Il ne s'agit pas d'unités de détention, affirment les représentants de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine, mais d'hébergements temporaires. C'est ce que le chef de la délégation de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine, a confirmé aux représentants des autorités de Bihać vendredi 13 avril 2023, mais ceux-ci craignent que ces préfabriqués ne soient convertis en unité pénitentiaire. Plus de 700 migrants renvoyés de Croatie sont arrivés dans le camp de Lipa au cours des trois dernières semaines. Ils ont été expulsés vers la Bosnie-Herzégovine sur la base d'un accord signé par les deux pays il y a six ans. L'accord comprend l'acceptation et le retour des personnes qui ont franchi illégalement la frontière. Néanmoins, les autorités assurent qu'il y aurait seulement 205 migrants actuellement hébergés dans le centre d'accueil de Lipa.

CROATIE

Le 13 avril 2023, la police du comté de Primorje-Gorski Kotar a arrêté plusieurs passeurs sur l'autoroute Zagreb-Rijeka, qui conduisait des exilés. Vendredi 7 avril, un ressortissant kosovar de 34 ans a été arrêté alors qu'il conduisait une camionnette immatriculée en Italie, dans laquelle se trouvaient **neuf citoyens irakiens**. Le 8 avril, un ressortissant d'Albanie était arrêté au volant d'une Fiat immatriculée en Italie, qui transportait **trois citoyens du Kosovo**, puis un ressortissant ukrainien qui transportait **trois citoyens irakiens et un citoyen turc** dans une BMW immatriculée à Rijeka. Les migrants ont tous été conduits dans un Centre d'accueil.

La police a arrêté dimanche soir 11 avril 2023 une fourgonnette près de Donji Vaganac, dans le comté de Lika-Senj, non loin des frontières de la Bosnie-Herzégovine, qui **transportait 18 Irakiens**, dont deux femmes et cinq mineurs. Le véhicule était conduit par un ressortissant croate qui n'avait ni permis de conduire, ni carte d'identité. Il a été placé en garde en vue, tandis que les Irakiens étaient conduits au Centre d'accueil de Zagreb.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

CROATIE – BOSNIE

Un groupe de **cinq migrants afghans a saisi le Conseil constitutionnel croate** mardi 18 avril 2023, pour demander à la justice de mener une enquête. Ils accusent, depuis plus de deux ans, la police de violences physiques et d'agression sexuelle lors d'un violent refoulement à la frontière avec la Bosnie en octobre 2020. En décembre 2020, cette association de défense des droits de l'Homme, avait porté plainte au pénal pour abus de pouvoir, organisation criminelle, torture et autres mauvais traitements, viol, privation illégale de liberté et vol qualifié. Mais alors que la loi croate prévoit un délai de six mois pour parvenir à une décision, la phase initiale de pré-enquête est toujours en cours, deux ans et demi après les faits. Désormais arrivés en Allemagne où ils ont demandé l'asile, les cinq migrants sont soutenus dans leur démarche par le Conseil néerlandais pour les réfugiés et le Centre européen pour les droits constitutionnels et humains.

Les violences rapportées remontent au 12 octobre 2020 et auraient eu lieu au-delà de la frontière de Velika Kladuša en Bosnie, à proximité de Šiljkovača - un campement forestier de tentes regroupant environ 700 migrants. Alors qu'un groupe de cinq Afghans, dont deux mineurs, traversaient la frontière entre la Bosnie et la Croatie, ils ont été interpellés par des policiers croates. L'un des migrants s'est alors échappé. Les autres ont été emmenés de force et détenus au poste de police pendant deux jours, sans nourriture, pour y subir un interrogatoire. Ils ont ensuite été déférés au tribunal du comté de Karlovac pour comparaître comme témoins dans l'affaire du migrant en fuite, puisque ce dernier était accusé de comportements violents envers la police. Les quatre exilés ont ensuite été remis par les policiers à un groupe militaire non identifié. Selon leurs témoignages, dix hommes armés, vêtus de noir et portant des cagoules intégrales, des bottes militaires et des lampes de poche sur leurs fronts les attendaient dans une camionnette. Les victimes racontent alors avoir été passées à tabac de manière très violente avant d'être refoulés en Bosnie : *"Les jambes étaient également entravées. Une fois la personne entravée, le passage à tabac a commencé. Ils ont reçu des coups de poing, des coups de pied, des coups de fouet et ont été battus. Les rapports médicaux confirment que les blessures des migrants correspondent à l'utilisation d'un fouet"*. L'un des migrants raconte même avoir été agressé sexuellement à l'aide d'une branche d'arbre. *"Le patient présentait des blessures sur toute la partie arrière de son corps, sur le dos et les jambes. Je peux confirmer les signes d'une violence sexuelle évidente"*, a témoigné un médecin qui l'a examiné.

Le Centre d'études sur la paix suspecte les auteurs présumés des violences d'appartenir à des unités de l'opération "Corridor", chargée du contrôle des frontières croates. Il a d'ailleurs déposé plainte en juillet 2020 contre ce groupe et a appelé *"les instances compétentes à mener une enquête efficace, afin que les auteurs de ces crimes soient sanctionnés."* D'après une investigation menée

conjointement par huit médias européens et publiée en 2021, ces hommes "*opèrent pour la plupart en secret*" et ces opérations de refoulement sont financées par l'Union européenne (UE). Environ 177 millions d'euros auraient ainsi été versés à Zagreb entre 2014 et 2021, dans le cadre de la gestion de l'immigration à ses frontières.

La secrétaire générale du Conseil danois pour les réfugiés, a déclaré que "*plus de 75 personnes en une semaine ont toutes signalé de manière indépendante des traitements inhumains, des passages à tabac sauvages et même des abus sexuels.*" La frontière entre la Croatie et la Bosnie est la plus longue frontière intérieure de l'UE. Des policiers armés de matraques, de pistolets et de lunettes de vision nocturne y patrouillent chaque jour et nuit. De nombreuses violences de la part des policiers bosniens et croates y ont été établies, en particulier depuis quatre ans.

Le 17 janvier 2023, la Cour européenne des droits de l'Homme a rappelé l'incapacité de la Croatie à mener des enquêtes effectives sur les crimes commis contre les migrants et les réfugiés dans deux arrêts : "*Les institutions compétentes ne mettent rien en place pour assurer la sécurité et les droits des personnes exilées.*" Elle cite notamment le Centre d'études sur la paix qui dénonce depuis des années l'inefficacité des enquêtes croates sur les violences commises à l'encontre des exilés : "*Comme le démontre la nature systématique des violations des droits de l'Homme des réfugiés, plusieurs institutions - qui devraient protéger l'État de droit et les droits de l'Homme - ne font tout simplement pas leur travail.*"

ESPAGNE

Les arrivées de bateaux de migrants dans les îles Canaries ont diminué mais elles n'ont pas disparu. Mercredi 19 avril 2023 matin, deux bateaux sont arrivés sur l'île de **Fuerteventura**, débarquant un total de **121 migrants**. "*Le premier groupe était composé de 45 hommes et 12 femmes, et le second de 50 hommes, 13 femmes et trois filles.*" Le même jour, **114 personnes** ont débarqué dans la matinée sur l'île de **Grande Canarie**, dont 38 femmes et six enfants. Quelques heures plus tard, dans l'après-midi, **49 personnes** ont été acheminées sur l'île de **Lanzarote**. Jeudi 20 avril 2023, une centaine de personnes supplémentaires ont débarqué dans l'archipel. Cette soudaine vague d'arrivées a provoqué des difficultés dans l'accueil des personnes, "*comme en 2020*" une centaine de personnes ont dû passer la nuit à l'extérieur.

Les Canaries ont enregistré une baisse de 63 % de l'immigration irrégulière au premier semestre 2023 par rapport à la même période en 2022. D'après les chiffres du ministère de l'Intérieur, 2 178 personnes ont débarqué dans l'archipel entre le 1er janvier et le 31 mars, contre 5 940 au premier trimestre 2022.

Au niveau national, l'Espagne a noté au premier semestre 2023 un recul des entrées irrégulières de 51 % par rapport à 2022 avec 4 287 arrivées. Déjà, en 2022, l'Espagne avait vu une baisse des arrivées illégales de 25 % par rapport à 2021, après trois années de hausse. Le ministère a expliqué ces chiffres par l'accroissement de sa coopération avec les pays d'origine et de transit de l'immigration et le renforcement de "*la lutte contre les mafias qui se livrent au trafic d'êtres humains.*" Cette coopération a été favorisée l'an passé, par la fin d'une brouille diplomatique entre l'Espagne et le Maroc, sur l'épineux dossier du Sahara occidental.

GRECE

Au **moins cinq migrants et un automobiliste grec ont été tués dans un accident** survenu sur une autoroute près de la frontière entre la Grèce et la Turquie, samedi 15 avril 2023. Selon la police, la voiture transportait dix migrants dont la nationalité n'a pas été établie et roulait à grande vitesse du mauvais côté de la route pour éviter un poste de contrôle de police lorsqu'elle a percuté un véhicule dont le conducteur a également été tué. Ces derniers temps, la Grèce connaît une augmentation du nombre d'accidents de ce type, alors que le renforcement des contrôles sur la rivière Evros pousse les passeurs à faire de plus en plus transiter les exilés par la route.

Le 16 août 2019, une ressortissante ghanéenne de 23 ans enceinte de six mois, réside au centre d'accueil et d'identification (RIC) de Samos. A cause de la surpopulation - 4 190 personnes pour 648 lits à cette période -, elle vit dans une tente dans la forêt à proximité de la structure. Ce n'est que fin septembre qu'elle obtient une place au sein du RIC, selon l'arrêt de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), qu'elle a saisie pour protester contre ses conditions de vie. Devant cette juridiction, elle témoigne ne pas avoir de nourriture adéquate pour une femme enceinte de six mois, que les sanitaires du hotspot sont "inadéquats" et qu'elle craint "pour sa sécurité et sa grossesse", et souffre "de troubles du sommeil". Elle a dû rester dans une tente jusqu'à son accouchement. Ce n'est qu'après avoir mis au monde sa fille et à la suite d'une ordonnance de mesure provisoire de la CEDH qu'elle a pu quitter l'île. Dans ce camp de Samos, la situation difficile a été confirmée par la Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, lors d'une visite de cinq jours en Grèce en octobre 2019. *"Les gens font la queue pendant des heures pour obtenir de la nourriture et pour aller aux toilettes, lorsqu'elles sont disponibles. A Samos, les familles taillent des rochers pour faire de la place sur les pentes escarpées afin d'installer leurs abris de fortune, souvent fabriqués à partir d'arbres qu'elles ont eux-mêmes coupés. Cela n'a plus rien à voir avec l'accueil des demandeurs d'asile. C'est devenu une lutte pour la survie"*. Des accusations auxquelles le gouvernement grec a répondu qu'au moment des événements, la Grèce est *"confrontée à une nouvelle crise migratoire"* et que *"le système d'accueil est sous pression"*. Malgré cette situation, *"la requérante a, tout au long de son séjour, reçu des repas et de l'eau en quantité suffisante et son examen médical a eu lieu rapidement"*. De plus, elle n'a subi *"aucune forme d'abus (...) même si ses conditions d'accueil et de vie n'ont pas été pleinement conformes aux dispositions d'accueil en raison du nombre important des arrivées au cours de cette période"*. Face à ces témoignages, même si *"elle ne sous-estime pas la charge et la pression que cette situation fait peser sur les États"*, la CEDH a décidé **de condamner la Grèce** le 4 avril 2023 car la situation *"ne saurait exonérer un État des obligations qui lui incombent en vertu de"* l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'Homme. Ainsi, le pays a été condamné à verser 5 000 euros à la plaignante. *"Une victoire"* pour les ONG qui saluent une condamnation inédite. Ce centre fermé *"est un environnement hautement sécurisé et dégradant, où les personnes en déplacement sont systématiquement détenues de facto, coupées de la société au sens large et se voient refuser l'accès aux services essentiels"*, a déclaré la coordinatrice juridique chez I Have Rights on Samos qui a accompagné la jeune mère dans sa démarche. *"C'est quelque chose de très important juridiquement et politiquement"*, estime le directeur du Conseil grec des réfugiés à InfoMigrants. *"Ça condamne les pratiques de la Grèce de l'époque et ça nous donne une image de ce que la Cour considère comme des conditions appropriées pour l'époque"*. Pour lui, cette affaire *"montre la voix pour la Cour"* car de nombreux autres cas sont en attente de jugement. *"On espère que toutes les affaires de 2018, 2019 et 2020 iront dans le même sens"*. Aujourd'hui, les conditions d'accueil ne sont plus les mêmes mais restent vivement critiquées. *"Même si ces camps sont toujours des prisons et nous continuons de les dénoncer, on ne peut pas nier que par rapport à 2019, les choses se sont améliorées"*.

Une opération de sauvetage a été lancée par les garde-côtes grecs au large du Péloponnèse dans la matinée du jeudi 20 avril 2023. Lors de leur mission, les autorités ont découvert sur les côtes de Laconie **"un homme mort de 45 ans et 47 migrants survivants"**. Parmi les naufragés, se trouvent 16 enfants et 15 hommes. **Le voilier** dans lequel se trouvaient les exilés a chaviré dans la nuit de mercredi 19 à jeudi 20 avril 2023, il a heurté un rocher avant d'être retrouvé par la marine à moitié coulé. *"Quatre enfants et trois femmes, souffrant probablement du voyage, ont été transférés à l'hôpital de Sparte"*. L'homme est mort de *"causes pathologiques"*. Les autorités poursuivaient jeudi leurs recherches sur les côtes de Laconie et au large pour retrouver d'éventuels survivants. Le nombre total de personnes sur le voilier était encore incertain. *"Les témoignages des rescapés sont encore confus"*.

Samedi 15 avril 2023, **cinq migrants et un Grec ont été tués dans un accident de la route** dans la région de l'Evros, dans le nord de la Grèce, près de la frontière terrestre avec la Turquie.

Depuis le début de l'année 2023, près de **3 900 personnes ont débarqué dans le pays**, dont près de 3 500 par la mer Égée. Au total, sur l'ensemble de l'année 2022, plus de 18 000 migrants ont atteint la Grèce.

HONGRIE

La police hongroise a trouvé **17 exilés entassés dans un espace clos** sans ventilation adéquate en arrêtant un camion avec des plaques d'immatriculation turques près de la frontière sud. Les migrants - 16 Egyptiens et un Libyen - avaient besoin de soins médicaux urgents, a déclaré la police sur son site Internet, ajoutant que seule une action rapide après une dénonciation des autorités roumaines leur avait sauvé la vie. La police a déclaré avoir arrêté le camion jeudi 13 avril 2023 près de la ville de Kistelek, dans le sud-est du pays, non loin de la frontière roumaine, et appelé une ambulance pour les migrants et arrêté le passeur, un ressortissant turc.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

ITALIE

Un navire des gardes côtes italiens, est arrivé en **Calabre**, avec près de **400 personnes secourues** à son bord. Elles avaient été repérées en détresse le 8 avril 2023 par un avion de l'ONG allemande Sea-Watch International. Parmi les rescapés figurent 7 femmes, dont une enceinte, et 25 enfants. Ils sont majoritairement originaires du Yémen, du Pakistan, du Bangladesh, de Syrie et d'Égypte. L'un des migrants, dans un état grave, aurait été évacué par hélicoptère. Les autres sont logés dans un hangar pour l'instant avant d'être envoyés dans le nord de l'Italie dans les prochains jours, a précisé le préfet de Vibo Valentia, qui s'est rendu sur place. Depuis plusieurs jours, l'embarcation, qui était partie de l'est de la Libye, était dans une situation "dramatique". De l'eau s'infiltrait dans le bateau qui n'avait plus d'essence. Rien que pendant le week-end de Pâques, "*3 000 migrants ont atteint l'Italie, ce qui porte le nombre total d'arrivées depuis le début de l'année à 31 192 personnes*", contre environ 8 000 durant la même période en 2022, a déclaré l'OIM. Le premier trimestre de l'année 2023 a été le plus meurtrier pour les migrants traversant la Méditerranée depuis 2017 avec 441 vies perdues en tentant d'atteindre l'Europe, a déclaré l'ONU mercredi.

Alors que le gouvernement s'apprête à donner un nouveau tour de vis à la gestion des flux migratoires massifs sur les côtes italiennes,

Des dizaines d'associations de défense des droits ont appelé à une mobilisation nationale pour **promouvoir notamment la protection spéciale des migrants** menacée par l'extrême droite. Sur les forums romains, dans le centre de la capitale italienne, ils sont plusieurs dizaines et autant de drapeaux de quelques-unes des 70 organisations. « *Donnez-nous des papiers d'identité* » crient à l'unisson un groupe de travailleurs du Ghana, ouvriers dans les champs italiens de la banlieue de Naples et toujours en attente d'un statut reconnu par l'État italien. Les associations sont **venues défendre le statut de protection spéciale**, destiné à ceux qui ne peuvent pas bénéficier du droit d'asile délivré à 20% des demandeurs et que l'exécutif compte abolir en Italie au risque de provoquer encore plus de migrants irréguliers. « *C'est une suppression radicale d'une protection très importante en Italie qui permet d'accéder au permis de séjour et de s'insérer culturellement et économiquement dans le tissu social italien. C'est une erreur du gouvernement, ce n'est que de la politique et de la propagande* », déplore la représentante du bureau immigration du réseau Arci (association italienne de promotion sociale et culturelle). Sur la pancarte de la militante, on retrouve une série de chiffres pour dénoncer le mensonge du gouvernement sur les **flux de réfugiés qui sont deux fois plus nombreux en Allemagne que dans la péninsule italienne**. Ces protestations de la société civile arrivent au moment où, c'est un bras-de-fer politique qui s'ouvre cette semaine au **Parlement italien**, alors que l'opposition de gauche a déposé plus de 300 amendements pour faire obstacle au vote de la majorité d'extrême droite **sur le durcissement des mesures d'accueil des demandeurs d'asile en**

Italie.

Alors que l'Autriche a décidé d'étendre à nouveau les contrôles à ses frontières, le ministre italien de l'intérieur a assuré à son homologue slovène que l'Italie ne prévoyait **pas d'imposer des contrôles à ses frontières avec la Slovénie**, bien qu'elle ait déclaré l'état d'urgence en raison d'un afflux de migrants. Après avoir rencontré son homologue italien à Rome le 13 avril 2023, le ministre slovène de l'Intérieur a confirmé que la **déclaration de l'état d'urgence** par l'Italie n'affecterait pas la situation à la frontière slovène. « *Pour le moment, les accords que nous avons avec l'Italie fonctionnent... La coopération policière dans les patrouilles mixtes est excellente.* » Les deux ministres ont noté l'augmentation du nombre de passages frontaliers irréguliers sur la route des Balkans occidentaux, mais « *la situation dans le sud de l'Italie est encore pire en ce moment* ».

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

PAYS-BAS

Le corps d'un **passager clandestin** a été retrouvé dans la matinée du lundi 17 avril 2023 à l'aéroport international d'Amsterdam Schiphol, **dans le train d'atterrissage** d'un avion de la compagnie aérienne KLM venant de Toronto (Canada) et qui aurait avant cela fait escale à Lagos. Des employés ont découvert le corps d'un homme lundi matin 17 avril 2023 alors qu'ils voulaient commencer à travailler dans un hangar. « Une enquête est en cours ».

<https://www.ouest-france.fr/europe/pays-bas/pays-bas-un-passager-clandestin-retrouve-mort-dans-un-avion-a-l-aeroport-d-amsterdam-f05e8554-327f-4d2b-a90e-bf46f41b0ecb>

EUROPE

ALBANIE

L'Albanie est une terre d'accueil pour des milliers d'Afghans en exil depuis la chute de Kaboul, en août 2021. Ce petit pays des Balkans a proposé de recevoir ceux qui, ayant travaillé avec les Américains, fuient le régime des Talibans. Si la plupart de ces réfugiés veulent rejoindre les États-Unis – ou le Canada –, Washington refusent de les accueillir sans vérification de sécurité. Ces familles se retrouvent alors livrées à elles-mêmes, avec des vies en suspens.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

MACEDOINE DU NORD

Une femme migrante a été tuée par balle par un policier, mercredi 19 avril 2023, dans le sud de la Macédoine du Nord, à proximité de la frontière grecque. La mort accidentelle de l'exilée est survenue alors que le policier cherchait à interpellé un passeur présumé dans une voiture, ont affirmé les autorités. La police contrôlait à ce moment-là deux véhicules à la sortie de la ville de Gevgelija. Durant ces contrôles, un suspect a tenté de s'emparer de l'arme d'un des policiers, selon les forces de l'ordre. En réaction à cela, des coups de feu ont été tirés et ont très gravement touché une femme à la poitrine. La personne est morte quelques instants plus tard à l'hôpital. Au cours de l'opération de police, un **second passeur présumé a été interpellé** et 7 migrants ont été envoyés en détention. Les nationalités des personnes n'ont pas été communiquées.

La route des Balkans, via la Grèce puis la Macédoine du Nord, connaît un regain de fréquentation depuis plusieurs mois. Des exilés y sont régulièrement arrêtés circulant à bord de camions. Pour limiter les arrivées de demandeurs d'asile au sein de l'Union européenne, Bruxelles entend renforcer la surveillance des frontières des pays de la route des Balkans. En octobre 2022, Bruxelles et Skopje, capitale de la Macédoine du Nord, ont signé un accord "*qui renforce notre coopération sur le sujet de la migration*" concernant le déploiement d'agents de Frontex.

Les passages illégaux de migrants le long de la route des Balkans (qui évite la méditerranée) vers l'UE augmentent régulièrement depuis 2018. Dans cette région, plus de 105 000 franchissements de frontières illégaux ont été détectés par Frontex entre janvier et septembre 2022. Une hausse considérable par rapport à 2021, où moins de 62 000 traversées illégales avaient été enregistrées tout au long de l'année.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

ROYAUME-UNI

Un jeune homme de 19 ans a été mis en examen mercredi 13 avril 2023, par le tribunal de première instance de Folkestone au Royaume-Uni **pour quatre homicides involontaires**. Ce chef d'accusation est fondé sur le **nauffrage d'une embarcation dans la Manche**. Il est accusé **d'avoir conduit leur canot pneumatique**, qui a coulé au large de la ville anglaise de Dungeness dans la nuit du 13 au 14 décembre 2022. Trente-neuf personnes avaient pu être secourues cette nuit-là. Un navire de pêche, premier sur les lieux, avait secouru la majorité des exilés. Dans une vidéo publiée par les médias outre-Manche, on pouvait voir le jeune homme porter assistance, avec difficulté, à plusieurs passagers en détresse. *"Il y avait des gens partout dans l'eau, qui hurlaient"*. L'opération de sauvetage avait ensuite impliqué les deux pays frontaliers. Des interventions coordonnées de la Marine royale britannique, de la Marine française et des garde-côtes anglais avaient permis de sauver le reste des migrants. D'après le capitaine, les personnes secourues venaient d'Afghanistan, d'Irak, du Sénégal et d'Inde, et elles lui ont dit avoir payé chacune 5 000 livres (5 820 euros) à un passeur en France pour rejoindre le Royaume-Uni. Le jeune homme avait été interpellé dans la foulée du naufrage, accusé d'avoir *"sciemment facilité la tentative d'arrivée au Royaume-Uni de personnes dont il savait ou avait des raisons de croire qu'elles étaient des demandeurs d'asile"*. Le 19 décembre, il avait été présenté au tribunal de première instance de Folkestone pour avoir *"facilité le passage illégal d'étrangers sur le territoire britannique"*. Le jeune homme avait alors plaidé non-coupable. La procédure avait été transférée à la Cour de la Couronne de Canterbury (un tribunal pénal de première instance), pour une audience le 16 janvier 2023. Cette audience a finalement été reportée et aura lieu plus tard dans l'année. En parallèle, le jeune homme est donc sous le coup d'une nouvelle procédure pour "homicides involontaires". L'enquête se poursuit pour éclaircir les circonstances du naufrage et le nombre exact de victimes. Ainsi que le nombre précis de passagers ayant pris place à bord du canot depuis les côtes françaises. Que ce soit sur une question d'"entrée illégale" ou d'"homicides involontaires", ce jeune homme est *"jugé pour avoir risqué sa vie dans l'espoir d'un avenir meilleur"*, avait réagi l'association Utopia56 en décembre 2022. De fait, juger les "capitaines" de canots comme des passeurs est *"un phénomène en forte expansion ces dernières années"*, selon la chargée de plaider sur les politiques migratoires au sein de la plateforme de coordination internationale pour les migrants sans-papiers, en juillet 2022. *"En criminalisant les personnes sur les bateaux, vous criminalisez celles qui se déplacent pour leur dignité, pour leur vie."* Un état de fait « préoccupant : *"parfois, on voit des personnes qui lâchent la barre du bateau lorsque les secours arrivent. Ou s'éloignent du moteur, pour ne pas être identifiées comme les passeurs. Ces mouvements créent encore plus de déséquilibre sur les canots et mettent la vie de tout le monde en danger."*

L'Empire Windrush est le bateau qui a amené **des milliers d'immigrés au Royaume-Uni en provenance des Caraïbes, notamment de Jamaïque, juste après la Seconde guerre mondiale** pour aider à reconstruire le pays. C'était alors le symbole du multiculturalisme à l'anglaise. Détail important : à l'époque, le gouvernement ne jugeait pas utile de régulariser ces immigrants. En 75 ans, ces familles se sont établies légalement au Royaume-Uni, ont travaillé, payé leurs impôts. Or, depuis quelques années, la politique est de les expulser, de les renvoyer dans « leur » pays, où ils n'ont pour la plupart jamais mis ou remis les pieds. Il y a quatre ans, le gouvernement britannique tenait des **objectifs chiffrés** pour expulser des personnes en situation irrégulière. La Première ministre Theresa May s'était excusée de cette politique, tandis que le ministre de l'intérieur à expliquer pourquoi ces 550 000 immigrants qu'on était allé chercher étaient tout d'un coup en situation irrégulière. Entre-

temps, il a été question d'en indemniser une partie. L'enquête de « Human Rights Watch » (publié le 17 avril 2023) révèle, c'est un « *système d'indemnisation hostile* ». On demande aux victimes de fournir des preuves tellement abracadabrantes que la plupart sont exclues d'office du protocole. Les décisions sont arbitraires et en cas de refus, il n'y a **pas de recours pour faire appel**. En janvier, sur 11 500 personnes éligibles, seulement **12,8% avaient été indemnisées**. Aujourd'hui, le gouvernement britannique est sommé de garantir un programme transparent et équitable. Le rapport souligne enfin qu'au-delà de la question de l'indemnisation, ce nouveau **scandale de Windrush** est encore exemple de « *racisme institutionnalisé* », à un moment où le Royaume-Uni est particulièrement confronté aux conséquences de son passé colonial et esclavagiste.

ONU - ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRANTS

SITUATION PRECAIRE DES MIGRANTS EN MEDITERRANEE

Le chef des droits de l'homme de l'ONU s'est alarmé jeudi 20 avril 2023 de l'escalade de la crise et la situation précaire des demandeurs d'asile et des migrants qui tentent de traverser la Méditerranée centrale. Le Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, appelle à des efforts concertés pour assurer leur sauvetage rapide et un traitement digne, efficace et approfondi dans un lieu sûr. Il a également exhorté les États à **ouvrir des voies de migration plus régulières**, à renforcer le partage des responsabilités, à prendre des dispositions pour le débarquement sûr et rapide de toutes les personnes secourues en mer et à assurer un suivi et un contrôle indépendants des politiques et des pratiques liées à la migration. Selon les services du Haut-commissaire, depuis 2014, plus de 26.000 personnes sont mortes ou portées disparues en traversant la Méditerranée, dont plus de 20.000 le long de la route de la Méditerranée centrale, considérée comme « l'une des routes migratoires les plus meurtrières au monde. » « *Nous constatons une forte augmentation du nombre de personnes désespérées qui mettent leur vie en danger* ». « *Nous ne pouvons pas nous permettre de tergiverser et de nous enliser dans un nouveau débat sur les responsabilités. Des vies humaines sont en jeu* ».

Il a salué les efforts des garde-côtes italiens qui ont secouru quelques 2.000 personnes depuis vendredi 14 avril 2023. Au moins quatre personnes sont mortes et plus de 20 autres sont toujours portées disparues après le naufrage de deux bateaux de migrants au large de la Tunisie samedi. L'ONU estime à 400 le nombre de personnes qui attendent de l'aide en mer. L'Italie signale qu'environ 31.300 migrants sont arrivés dans le pays, depuis le début de l'année, contre environ 7.900 au cours de la même période l'année dernière. Les sauveteurs affirment que la plupart des migrants sont partis de Libye et de Tunisie et sont originaires de Côte d'Ivoire, de Guinée, du Bangladesh, de Tunisie et du Pakistan. Le Haut-Commissaire a exhorté le gouvernement italien à s'abstenir de criminaliser ceux qui participent à la fourniture d'une assistance vitale

« *Toute nouvelle politique dans le cadre de l'état d'urgence doit être conforme aux obligations de l'Italie en matière de droits de l'homme* », « *le droit à la vie et l'interdiction du refoulement ne peuvent faire l'objet d'aucune dérogation, même dans de telles circonstances* ». Le Haut-Commissaire a d'ailleurs exhorté **le gouvernement italien à renoncer à sa nouvelle loi sévère** adoptée au début de l'année, qui restreint les opérations civiles de recherche et de sauvetage, et à **s'abstenir de criminaliser ceux qui participent à la fourniture d'une assistance vitale**. « *L'expérience nous apprend que l'adoption d'une ligne plus dure pour freiner l'immigration*

irrégulière n'empêchera pas les départs, mais entraînera au contraire davantage de souffrances humaines et de morts en mer », a conclu le chef des droits de l'homme de l'ONU, rappelant qu'il serait bien plus judicieux aux pays d'offrir « des voies d'accès sûres et régulières pour les migrations afin d'éviter des décès inutiles ».

ASIE

LIBAN

Au Liban, une source militaire a indiqué que l'armée a expulsé plus de 50 Syriens au cours des deux dernières semaines. Le Liban abrite près de deux millions de Syriens qui ont fui la guerre et la crise économique qui ravagent leur pays. Plus de 800 000 d'entre eux sont enregistrés en tant que réfugiés auprès de l'ONU. Un net durcissement des mesures contre les **déplacés syriens au Liban** est observé depuis le début de 2023. L'armée et les services de sécurité ont procédé à cinq raids au moins dans des campements habités par des Syriens. Les régions particulièrement visées sont Beyrouth et le Mont-Liban. Près de **450 Syriens ont été arrêtés** lors de ces descentes et plus d'une **soixantaine ont été renvoyées en Syrie** sans coordination avec les autorités de Damas. L'un des Syriens expulsés récemment était un transfuge de l'armée dont la vie serait en danger. Le Liban, frappé par une crise multiforme sans précédent, affirme ne plus être en mesure de supporter seul le fardeau de la présence de déplacés qui représentent le **quart de sa population**. Les autorités libanaises ont exprimé à plusieurs reprises leur volonté d'organiser le rapatriement des réfugiés sans le consentement de la communauté internationale. Celle-ci exige au préalable un règlement politique de la crise syrienne et estime que les retours ne sont pas sûrs. Des dizaines de milliers de personnes ont été renvoyées en Syrie ces deux dernières années. Beyrouth assure qu'il s'agit de **retours volontaires**, alors que la communauté internationale parle de **rapatriements forcés**.

<https://www.rfi.fr/fr/moyen-orient/20230422-le-liban-expulse-des-d%C3%A9plac%C3%A9s-syriens-r%C3%A9fugi%C3%A9s-dans-le-pays>

PAKISTAN

Des milliers de **femmes ont quitté l'Afghanistan** depuis le retour au pouvoir des Taliban. Pour fuir ce régime, certaines ont **trouvé refuge** dans les pays voisins, comme le **Pakistan**, d'où elles **espèrent obtenir l'asile pour l'Europe** ou l'Amérique du Nord. En plein cœur d'Islamabad, au bord de la route sous des tentes de fortunes vivent une cinquantaine de familles afghanes, parmi lesquelles de nombreuses femmes seules avec leurs enfants. *"Je ne me sens pas en sécurité ici. Heureusement que les hommes qui sont dans ce camp assurent notre sécurité à tous et qu'ils montent la garde, sinon je ne sais pas ce que nous serions devenues. Nous ne vivons pas dans des maisons, mais dans des tentes, au bord de la route, dans un lieu public, et nous avons des filles avec nous, des femmes qui sont très jeunes."* Son mari, qui travaillait pour le ministère de l'Intérieur sous l'ancien régime, a disparu cinq jours après la prise du pouvoir par les talibans le 15 août 2021. L'école où elle enseignait a été fermée. Elle a alors fui avec ses trois filles et son jeune fils au Pakistan. Mais ici, elle n'a aucun droit, car elle est en **situation illégale, comme la majorité des réfugiés afghans arrivés après la chute de Kaboul**. *"Tout le monde est diplômé ici. Mais aucun de nous n'a une vie décente. Tout le monde est sans-papiers ici. Nous n'avons même pas le droit d'acheter une puce locale pour nos téléphones. Personne ne nous entend, ni les ambassades, ni le gouvernement ici."* Au milieu des tentes, les femmes cuisinent sur des réchauds à gaz la nourriture qui leur est donnée chaque semaine par des bénévoles. Plusieurs se sont improvisées enseignantes pour que les enfants et les adolescents continuent d'apprendre, car ils n'ont pas le droit d'être scolarisés au Pakistan. Une afghane était sage-femme à Kaboul. *"Nous voulons être libres ! Nous voulons avoir des droits comme les autres êtres humains dans le monde, nous ne voulons pas vivre comme des esclaves comme nous le sommes en Afghanistan. Nous voulons être comme vous, les Européennes, qui choisissez votre travail, qui avez le droit de voyager, qui avez des droits, qui êtes libres. Là-bas, même le droit d'aller au marché, au*

restaurant, au café nous a été retiré. On doit constamment être accompagnées d'un homme."

AFRIQUE

ALARME PHONE SAHARA

COMORES

Les Comores ont accusé mardi 18 avril 2023 la France de vouloir semer la « **violence** » avec une vaste opération anti-migrants prévue dans les prochains jours à Mayotte et l'expulsion d'étrangers en situation irrégulière vers l'île comorienne d'Anjouan. L'opération « Wuambushu » (voir ci-dessus à Mayotte) du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, approuvée en février 2023 par le président français Emmanuel Macron doit être lancée en fin de semaine, après la fin du ramadan (qui est le 20 avril 2023). « **Nous n'avons pas les moyens d'absorber cette violence fabriquée depuis Mayotte par l'État français.** Une situation aussi complexe ne peut se régler de manière aussi déroutante », a déploré le gouverneur d'Anjouan. « **Nous recommandons aux Français de renoncer vivement à l'opération Wuambushu** », a pour sa part martelé le porte-parole du gouvernement. Le président comorien, actuellement à Médine en Arabie Saoudite, espère « **que l'opération sera annulée** », reconnaissant « n'avoir pas les moyens de stopper l'opération par la force ». D'intenses tractations ont eu lieu ces dernières semaines entre Moroni et Paris. Des organisations de la société civile comorienne ont de leur côté dénoncé le « **massacre que la France veut perpétrer sur l'île comorienne de Mayotte** ». À Mayotte, les personnels de santé ont mis en garde contre de possibles « **conséquences dramatiques** » d'une telle opération anti-migrants. Depuis 2019, l'État français a considérablement accru la lutte contre cette immigration clandestine, avec notamment la présence continue en mer de bateaux intercepteurs et une surveillance aérienne.

« **Les Comores n'entendent pas accueillir des expulsés issus de l'opération projetée par le gouvernement français à Mayotte** », a déclaré vendredi 21 avril 2023 le porte-parole du gouvernement de Moroni. « **Nous réitérons notre demande. Que le gouvernement français renonce à cette opération** »

<https://www.ouest-france.fr/mayotte/operation-anti-migrants-a-mayotte-la-france-seme-la-violence-selon-les-comores-30fcf4cc-dde4-11ed-8fc1-343705cdae16>

GUINEE

En Tunisie, après un BTS de deux ans en commerce international, un guinéen a travaillé dans des cafés. "Je suis revenu de Tunisie, j'ai quitté la galère. Je suis en bonne santé, je n'ai pas été agressé. On espère que le gouvernement nous vienne en aide." Il était dans le troisième vol, celui qui a atterri à **Conakry** le 8 mars 2023. "De l'aéroport, ils nous ont conduits à l'hôtel. On a passé la nuit et le lendemain, il y a l'OIM [l'Organisation internationale des migrations] qui est venu sur les lieux. Ils nous ont inscrits, ils nous ont remis des cartes et depuis, on ne voit rien de clair. Si ça continue comme ça, je pense que ça risque de dégénérer parce que tout le monde n'a pas la même situation." Jusqu'à présent 9 vols ont permis de **rapatrier 397 personnes**. Ces derniers ont reçu une dotation de 300 dollars. Une somme qui ne permet pas de tenir longtemps. Il y a urgence, certains sont en grandes difficultés : "Il y a beaucoup de personnes qui ne peuvent plus attendre et eux, ils ont besoin d'argent. Et il y en a d'autres qui n'ont pas d'endroit où dormir depuis qu'on est revenu ici. Donc c'est le calvaire en fait". Les rapatriés ont créé l'**Association des Guinéens victimes de racisme et de xénophobie en Tunisie**, ainsi qu'un groupe WhatsApp qui réunit aujourd'hui plus de 200 membres. Sa sœur raconte les retrouvailles après toutes ces années. "Je ne m'y attendais pas. Ça a

été une surprise pour moi. Personne ne s'y attendait, j'étais très contente. Il est revenu chez lui, Dieu merci, mais son moral, il ne l'a pas à 100%". Ce départ précipité de Tunisie et ce nouveau déracinement ont laissé des traces. Lui ne peut s'empêcher de penser, déjà, à retourner là-bas. *"Si je trouve un moyen, je repartirai encore parce que je pense qu'en Tunisie, si tu as un bon travail là-bas, tu peux bien faire ta vie. Ce n'est pas comme l'Afrique subsaharienne".* Mais il n'est pas tout à fait sûr de ce qu'il veut faire. Il donne une chance au processus de réintégration. Dans six mois, dit-il, il prendra sa décision.

LIBYE

Selon le dernier rapport d'activité du Haut-commissariat pour les Réfugiés (HCR), durant le premier trimestre 2023, les autorités **libyennes ont intercepté plus de 4 200 personnes** tentant de rejoindre l'Europe via la traversée de la Méditerranée. **Depuis 2014, plus de 24 000 personnes sont mortes ou portées disparues** sur cette route migratoire. Ce bilan intervient alors qu'en mars, le Conseil européen a renouvelé pour deux ans son soutien financier et matériel aux autorités libyennes. Dans le cadre de cet accord, l'Union européenne forme les garde-côtes libyens et leur fournit des navires dans le but d'empêcher les migrants de rejoindre l'Europe. Un accord régulièrement critiqué. Lorsque les migrants sont interceptés en Méditerranée, ils sont transférés dans des prisons du pays, où les atteintes au droit y sont légion. Dans ces centres, **les migrants sont victimes de tortures, de violences sexuelles, d'extorsion de fond ou encore de travail forcé.** À la date du 9 avril 2023, le HCR estime que **4 261 personnes y étaient enfermées.** L'organisation s'inquiète par ailleurs du sort de **30 migrants qui se sont échappés du centre de détention d'Al-Sarraj**, à Tripoli. Outre les détentions et les rapatriements, le HCR a également publié des statistiques sur les migrants transférés depuis la Libye. En mars, plus de 110 migrants ont pu quitter la Libye grâce au processus de réinstallation, note le rapport. Le HCR a déclaré qu'il *"surveillait de près la situation des migrants en Libye et continuait de travailler pour garantir leur sécurité et leurs droits"*.

MADAGASCAR

Un homme et une femme d'une quarantaine d'années, accusés d'être **des passeurs, ont été arrêtés vendredi 14 avril 2023** dans le nord de Madagascar, après avoir été repérés grâce à la géolocalisation de leur téléphone. Ils étaient recherchés depuis le **nauffrage qui a fait 34 morts le 11 mars 2023** à bord d'une embarcation de migrants qui se dirigeait vers l'île française de Mayotte. L'homme et la femme sont respectivement le capitaine et la propriétaire de l'embarcation, surchargée, qui a chaviré au large de la pointe nord de Madagascar ce jour-là. Ils étaient recherchés pour *"embarquement illicite et transport clandestin, homicide involontaire des passagers vers Mayotte"*. Leur procès devant le tribunal de Diego Suarez devrait avoir lieu dans la semaine, a encore précisé le gendarme. Quinze autres personnes, toutes soupçonnées d'avoir participé à l'organisation de la traversée, avaient déjà été placées en détention préventive après leur comparution le 20 mars 2023.

Mayotte attire de plus en plus de Malgaches, mais il est difficile actuellement de chiffrer le phénomène. Les bateaux de pêche à moteur utilisés pour relier Madagascar ou les Comores à l'île française de Mayotte, chavirent régulièrement lors des traversées. De nombreux migrants africains et comoriens tentent pourtant chaque année cette traversée. *"Nous voyons notamment de plus en plus de Burundais et de Rwandais. C'est une situation que l'on ne connaissait pas il y a encore 10 ans, et qui prend aujourd'hui des proportions considérables."* Depuis 2019, l'État français a augmenté ses moyens de lutte contre cette immigration avec notamment la présence continue en mer de bateaux intercepteurs et une surveillance aérienne. Au cours de l'année 2022, 571 embarcations transportant 8 000 migrants ont été interceptées en mer, affichent les autorités françaises.

MAROC

Le **ministère gambien des Affaires étrangères** a annoncé cette semaine que près de **250 personnes avaient été arrêtées en mer par la Marine marocaine**, lors de deux opérations le 31 mars et le 1er avril 2023. La majorité était originaire de Gambie. Ce genre d'interceptions est

fréquente au large du Maroc, mais fait plus inhabituel, les deux canots étaient cette fois partis des côtes gambiennes. "*Le premier bateau, qui a quitté la Gambie le jeudi 23 mars 2023, transportait 161 personnes, dont 148 Gambiens*", explique le ministère dans un communiqué. Quant à la deuxième embarcation, elle a pris la mer depuis les plages gambiennes le lendemain avec à son bord une centaine de migrants, dont 48 Gambiens. Banjul (capitale de la Gambie), en partenariat avec Rabat, "*prend les dispositions nécessaires pour assurer le rapatriement en toute sécurité des migrants gambiens*". Ces exilés ont probablement pris la mer depuis les côtes gambiennes pour éviter les plages sénégalaises. Les départs depuis la Gambie sont rares selon l'Organisation internationale des migrations (OIM). Ce pays se situe à plus de 1 000 km des Canaries. La traversée est particulièrement dangereuse en raison de la distance mais aussi des forts courants et des vents violents dans cette partie de l'Atlantique. Reste que **ces deux départs en seulement deux jours interrogent**. "*Tout ce qu'on peut dire pour l'instant, c'est que les Gambiens ne quittent plus massivement leur pays depuis 2017*", date à laquelle le dictateur a quitté le pouvoir, qu'il exerçait depuis le coup d'État de 1994. "*Avant, ils étaient très représentés chez les migrants débarquant en Europe, mais ce n'est plus le cas*".

Mercredi 19 avril 2023, une embarcation pneumatique a quitté le Maroc avec une soixantaine de personnes à son bord. Mais le bateau a fait naufrage au large de la ville marocaine de **Laâyoune** et au moins **19 personnes ont perdu la vie** dans l'accident. Les survivants ont été récupérés en mer par la marine marocaine ; 7 femmes et une petite fille figurent parmi les morts. "*Le retard des secours continue de faire des victimes*", a réagi la défenseuse des droits des migrants et fondatrice de l'association.

NIGER

C'est une situation sans précédent que vit **Assamaka**, selon Médecins sans frontières et d'autres organisations. La localité de la région d'Agadez compte **quelque 2 000 habitants**, auquel s'ajoutent en ce moment environ **5 000 migrants**. **Expulsés d'Algérie**, ramenés à la frontière nigérienne, ils ont été laissés en plein désert, à une quinzaine de kilomètres d'Assamaka. Dans leur très grande majorité, ces migrants sont originaires d'Afrique de l'Ouest mais des ressortissants d'une vingtaine de pays au total se trouvent actuellement sur le sol nigérien, dont des Bangladais ou des Syriens. Le centre de prise en charge de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) d'Assamaka est débordé. Un groupe de 3 500 personnes attend encore à l'extérieur ou au niveau du centre de santé. Nourriture, eau potable, abris, assistance médicale... Les besoins sont énormes, dans une zone où la température peut dépasser les 40°C en journée. Les centres d'accueil d'Arlit et d'Agadez, vers lesquels les personnes qui passent par Assamaka doivent être transférées, sont également pleins. Le gouverneur alertait **sur danger d'une catastrophe humanitaire**.

RWANDA

A 15 minutes en voiture du centre-ville, seront logés les **demandeurs d'asile en provenance du Royaume-Uni ayant obtenu le statut de réfugié au Rwanda**. Un procédé rendu possible par "*l'accord sur l'immigration*" conclu il y a tout juste un an par Kigali et Londres, qui prévoit le transfert dans ce petit pays des migrants arrivés illégalement au Royaume-Uni, d'Afrique des Grands Lacs. Ce partenariat est étudié en appel par la justice britannique, 10 mois après un premier vol stoppé in extremis par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH). Le Rwanda est déjà "**prêt à accueillir toutes les personnes**" susceptibles d'être transférées sur son sol, assure le porte-parole adjoint du gouvernement. Celles qui auront obtenu le statut de réfugié - après étude de leur dossier par les autorités rwandaises et le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) - pourront donc s'installer dans une des maisons réservées aux résidents étrangers du lotissement « Bwiza Riverside Estate » qui comptera à terme 2 400 logements, agrémenté d'installations de loisirs et d'un "*centre pour la petite enfance*". Le projet, pensé d'abord pour faciliter l'accès à la propriété des Rwandais vulnérables, se compose aujourd'hui d'un premier lot de 500 logements, répartis en quatre catégories. La première est une maison de 43 m², appelée "Ivy". Au rez-de-chaussée, une petite pièce carrelée de blanc dessert une cuisine déjà meublée, des toilettes, et une

chambre. La seconde est au bout d'un large escalier au revêtement imitation parquet. Coût total du bien : 21,5 millions de francs rwandais, soit 19 000 euros environ. Censée accessible, la somme peut tout de même paraître conséquente pour des personnes qui, très souvent, ont sacrifié toutes leurs économies pour fuir leur pays. *"Une fois leur statut obtenu, les réfugiés toucheront de l'argent du gouvernement britannique pendant cinq ans. C'est prévu par l'accord"*. Pour s'offrir les maisons de catégorie supérieure, **les réfugiés devront tout de même déboursier** respectivement 30 000, 54 000 et 88 000 euros. *"L'objectif, c'est que les personnes accueillies se mêlent aux Rwandais. Nous ne voulons pas de quartiers de migrants, pas de camps, tient à souligner le porte-parole. Alors une fois qu'ils auront obtenu leur statut de réfugié, il faudra s'intégrer. En vivant avec la population dans ces lotissements par exemple, et en apprenant le kinyarwanda [une des langues officielles du Rwanda, parlée par 99% de la population]. Cela leur sera d'ailleurs indispensable pour travailler ou étudier"*. Les demandeurs d'asile devront d'abord patienter dans les *"endroits de transition"* prévus par les autorités (ce sont des hôtels et pavillons pour 150 logements). Ils y seront accueillis dès leur arrivée sur le sol rwandais, et durant toute la durée que prendra le traitement de leur dossier. Soit de *"trois à six mois"*, précise le porte-parole adjoint. *"Si Londres nous envoie 200 ou 300 personnes, elles pourront toutes être logées dans la capitale. S'il y en a plus, elles seront alors envoyées aussi en province"*. Durant cette période de transition, les demandeurs d'asile disposeront de documents d'identité provisoires, avec lesquels ils pourront commencer à travailler, étudier, ou scolariser leurs enfants. Si aujourd'hui les autorités rwandaises tiennent à rassurer sur leur capacité à accueillir, dans de bonnes conditions, les migrants envoyés par le Royaume-Uni, c'est que les précédents en la matière ne jouent pas en leur faveur. Il y a 10 ans, un accord similaire a été signé avec Israël, pour le transfert au Rwanda et en Ouganda de demandeurs d'asile érythréens et soudanais. Kigali s'était alors engagé, à l'instar de son partenariat avec Londres, à les prendre en charge. Entre 2013 et 2017, 3 959 d'entre eux ont quitté l'État hébreu dans le cadre de cet accord, resté secret. Mais de nombreux témoignages recueillis par des ONG et des chercheurs montrent une tout autre réalité : les exilés étaient en fait soumis dès le départ à un chantage pour quitter le sol israélien. Surtout, *"aucun n'a eu la possibilité de demander l'asile au Rwanda ou en Ouganda, promesse pourtant faite par les autorités israéliennes"*, affirme le document. *"Cela faisait huit ans que je vivais à Tel-Aviv lorsque, pour la première fois depuis mon arrivée, mon permis de travail n'a pas été renouvelé, raconte cet homme, originaire d'Érythrée. La police m'a arrêté et m'a laissé deux possibilités. Soit j'étais enfermé dans la prison de Holot, soit je partais pour le Rwanda. Les agents me l'ont promis : 'Là-bas, tu vivras bien'. Alors je me suis dit que c'était mieux de vivre au Rwanda que de passer mes journées derrière les barreaux en Israël. Et je suis parti"*. Il ne restera pourtant que très peu de temps sur le sol rwandais. Dès son atterrissage à Kigali le 25 février 2015, **son passeport lui est confisqué**. Après quelques heures passées dans un bureau où on lui sert un peu de nourriture et de l'eau, il est conduit en voiture en Ouganda. *"J'avais peur, mais surtout j'étais très déçu. On n'avait pas respecté la promesse qu'on m'avait faite"*. Depuis il a gagné l'Europe après une longue et périlleuse route via la Libye et la Méditerranée centrale. ***Le Rwanda s'en fiche des droits humains. Il fait ça pour l'argent. Et être envoyé là-bas, finalement, ça ne m'a pas empêché de partir pour l'Europe"***. En avril 2018, la pluie de **critiques internationales suscité par cet accord a contraint Israël à abandonner son projet**. Le Rwanda abrite plus de 174 000, répartis dans six camps. Pour ces exilés, majoritairement originaires du Burundi et de la République démocratique du Congo (RDC), entamer une vie "normale" est quasiment mission impossible car il est difficile de trouver un travail bien rémunéré. *"Ici, les réfugiés ont accès aux mêmes services de base que les Rwandais, comme la santé, l'école ou le travail, explique la chargée de communication pour le HCR dans le pays. Ça, c'est pour la théorie. Dans la réalité, c'est beaucoup plus compliqué. Il est très difficile, pour ces personnes, de trouver un travail et donc de construire leur vie. Des années après leur arrivée, la plupart restent dépendantes de l'aide humanitaire"*. Conséquence, *"près de 90% des réfugiés comptabilisés au Rwanda vivent encore dans des camps"*. Certains, depuis plus de 20 ans. Un acteur de la société civile au Burundi, a fui Bujumbura après la crise politique en 2015. Le 29 juin, il a posé le pied **dans le camp de Gashora**, avec sa famille. *"Depuis, je n'en suis jamais parti, souffle-t-il. Pour aller où ?"*

D'abord hébergés sous une tente pendant trois ans, le père de famille, sa femme, et ses quatre enfants vivent désormais dans une petite maison en béton du camp. Il a tenté à plusieurs reprises de trouver un emploi. *"Mais pour avoir un salaire correct, il faudrait qu'on parte d'ici, que je travaille près de Kigali [à 1h20 de route de Gashora]. C'est une décision difficile, car là au moins j'ai un toit pour mes enfants. Si on part, je ne suis pas sûre de pouvoir nous payer un logement décent"*. Chaque mois, la famille perçoit 60 000 francs rwandais par personne, soit environ 50 euros, versés par le HCR. *"Avec les prix qui augmentent, c'est dur, mais c'est mieux que rien. Ici, ce n'est pas parfait, c'est sûr, ajoutez-il. Mais au moins, on a un peu d'aide. Il y a des gens qui n'ont rien"*.

TUNISIE

À mesure que les tentatives de traversées s'intensifient, les naufrages se succèdent. Les garde-côtes tunisiens ont annoncé, mercredi **12 avril 2023**, **la mort de 10 migrants** et la disparition d'au moins **20 autres** dans le naufrage de leur embarcation. Quatorze nouveaux corps de migrants originaires d'Afrique subsaharienne ont été repêchés le 13 avril. Ce chiffre porte à **24 le bilan des morts du naufrage**. Originaires d'Afrique subsaharienne, ils tentaient d'atteindre les côtes européennes depuis les plages tunisiennes. *"Soixante-douze migrants ont été secourus et dix corps ont été repêchés après le naufrage du bateau mardi"*, au large de Sfax dans le centre-est de la Tunisie. *"Huit cadavres, dont un féminin, ont été récupérés (annonce du 18 avril 2023). Ils ont été déposés à la morgue du CHU Habib Bourguiba, à Sfax. Ces récentes découvertes font grimper le bilan du naufrage de mardi à 32 morts."*

La police a déjoué mardi **"deux opérations de franchissement illégal des frontières maritimes"**, celle au large de Sfax et une deuxième dans le nord du pays. Au total, **76 migrants**, dont quatre Tunisiens, seulement ont été secourus. **41 migrants tunisiens**, dont cinq femmes et neuf enfants, ont été **"secourus"** au large de Sousse.

En Tunisie, après les propos virulents du Président tunisien le 21 février 2023 contre les migrants subsahariens, **la situation est revenue au calme** dans la ville de **Sfax**, dans le centre-est du pays. Des violences y avaient été perpétrées contre les étrangers. Aujourd'hui, des tournois de football organisés par les associations étudiantes et des partenaires locaux tunisiens permettent de mettre de côté les angoisses et les tensions de ces dernières semaines. Sur l'un des terrains du Club sportif sfaxien, un étudiant camerounais en marketing digital s'entraîne avec son équipe pour la Coupe d'Afrique des nations universitaire de football. *"Je connais beaucoup de personnes, pour la plupart grâce au foot, parce que j'ai joué avec eux. On s'est rencontrés au stade et puis on a partagé quelque chose"*. *"En ce qui concerne la situation des migrants, je crois que le foot est un sport qui ne va pas aider à régler le problème... mais contribuer à le résoudre parce qu'il permet de rassembler, de mettre des gens de la même culture ensemble. C'est une bonne chose pour l'unité et la cohésion sociale"*. Cette compétition est l'occasion de faire preuve de résilience. *"S'il y a quelque chose avec laquelle on peut bien se battre, c'est bien cela, c'est le football, et c'est bien qu'on se regroupe entre communautés"*, insiste le coach. Un étudiant gabonais en gestion financière, a tenu le coup grâce au football pendant les semaines de tensions qui ont suivi les propos présidentiels. *"Lors de cette crise, c'était vraiment difficile. Mais lorsque vous avez des amis avec qui vous jouez au foot, ça vous apporte du réconfort."* Malgré cet aspect positif, l'actualité de la crise migratoire est toujours présente.

Une soixantaine d'ONG et de collectifs - dont Alarm Phone, Open Arms ou encore Avocats sans frontières (AVS) - ont publié un communiqué, lundi 17 avril 2023, dans lequel ils demandent aux autorités européennes **"de retirer leurs accords" avec les autorités tunisiennes**, en matière de lutte contre l'immigration clandestine. **"La Tunisie n'est pas un pays sûr"**. Selon le document, plus de 37 millions d'euros ont été alloués par la Commission européenne à Tunis pour la

gestion des flux migratoires et empêcher les migrants de rejoindre l'Europe en traversant la Méditerranée. Pour ce faire, l'UE soutient *"la formation de la police, la fourniture d'équipements pour la collecte et la gestion des données, le soutien technique, l'équipement et l'entretien des navires pour les patrouilles côtières ainsi que d'autres outils pour le suivi et la surveillance des mouvements"*, rappellent les militants. En novembre 2022, la Commission européenne a fait part de sa volonté de *"renforcer les capacités de la Tunisie (...) pour prévenir les départs irréguliers (et) soutenir une gestion plus efficace des frontières et des migrations"*. Des millions d'euros devraient à nouveau être débloqués par les États membres. En décembre 2022, une cinquantaine d'associations avaient pourtant dénoncé la violence des garde-côtes tunisiens lors de leurs interceptions en Méditerranée. La plateforme d'aide aux migrants en mer Alarm Phone avait recueilli plusieurs témoignages d'exilés racontant avoir été frappés avec des bâtons, avoir été témoins de coups de feu tirés en l'air ou en direction du moteur de l'embarcation, ou encore de manœuvres dangereuses mettant en danger les personnes. Selon les ONG, *"ces attaques se sont accélérées au cours des derniers mois, ciblant à la fois les personnes migrantes, qu'elles soient tunisiennes ou étrangères"*. Aux agressions en mer se sont ajoutées celles sur la terre ferme. Depuis le 21 février 2023 et le discours virulent du président tunisien Kaïs Saïed à l'encontre des migrants subsahariens, les personnes noires subissent une vague de violences dans le pays. Le chef de l'État a estimé, fin février, lors d'un discours, que la présence des *"hordes de migrants clandestins"* dans le pays était source de *"violence, de crimes et d'actes inacceptables"*. Après cette diatribe, des centaines de migrants ont perdu du jour au lendemain leur travail - généralement informel - et leur logement. D'autres sont restés des jours enfermés chez eux de peur d'être agressés. Des images et vidéos choquantes ont aussi montré des Subsahariens violentés en pleine rue. Un climat délétère qui n'a pas épargné les Tunisiens à la peau noire. *"On ne sort pas, même pour aller chercher à manger. Quand vous sortez, on vous cogne avec des cailloux. On nous dit : 'Quittez le pays ! La Tunisie, c'est pour les Tunisiens !'"*, selon une personne qui a choisi d'être rapatriée. Les migrants ne sont pas les seules cibles du pouvoir tunisien. Les opposants sont également visés par le régime, qui a opéré un virage répressif ces derniers mois. Lundi 17 avril 2023, l'un de ses principaux opposants, le chef du mouvement islamo-conservateur, a été arrêté par la police. Deux mois plus tôt, la police tunisienne avait procédé à une vague d'arrestations de personnalités proches de l'opposition. Les inquiétudes grandissent chez les observateurs internationaux sur une dérive autoritaire du président. Le Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme a exprimé en février sa *"préoccupation face à l'aggravation de la répression contre des opposants politiques"*. Pour toutes ces raisons, les ONG estiment que *"la sûreté de la Tunisie en tant que pays tiers semble très compromise"*. *"Tout ceci rend les personnes migrantes noires et les voix critiques vulnérables (...) En conséquence, il est impossible de débarquer en Tunisie les personnes sauvées en mer qui tentent de fuir le pays"*. Ainsi, ramener des migrants en Tunisie *"constitue une violation des droits humains et du droit maritime international"*.

<https://alarmphone.org/fr/2023/04/17/la-tunisie-nest-ni-un-pays-dorigine-sur-ni-un-lieu-sur-pour-les-personnes-secourues-en-mer/>

En Tunisie, les naufrages s'enchaînent. Dans la nuit de lundi 17 à mardi 18 avril 2023, une nouvelle embarcation a chaviré au large des côtes tunisiennes. **Quatre migrants ont pu être secourus** par un pêcheur alors qu'ils se trouvaient dans l'eau, tandis que **15 autres sont portés disparus**. Tous étaient originaires de Tunisie. Les recherches se poursuivaient mercredi matin près de Sfax pour tenter de retrouver les corps. La situation est telle que la morgue de Sfax est totalement dépassée par le nombre de dépouilles d'exilés récupérés en mer. Avec l'amélioration des conditions météorologiques, les ONG s'inquiètent de voir les choses empirer.

Déclaration collective des organisations civiles de recherche et de sauvetage et des réseaux de solidarité avec les personnes migrantes. Les organisations ... rappellent que la **Tunisie n'est pas un pays d'origine dit "sûr" pour les personnes tunisiennes. Le pays n'est pas non plus un lieu sûr pour les personnes originaires d'Afrique subsaharienne**, les Tunisiens et les autres personnes étrangères qui fuient le pays. Nous demandons aux autorités de l'Union européenne et à

ses Etats membres de **cesser leur coopération et leur soutien financier** et technique aux garde-côtes tunisiens et au contrôle des migrations en Tunisie et d'assurer un passage sûr pour toutes et tous.

http://migreurop.org/article3163.html?lang_article=fr

AMERIQUE

MEXIQUE

A la suite de l'incendie provoqué par un migrant qui a mis le feu à son matelas dans une pièce où étaient détenus 68 hommes, pour protester contre une prochaine expulsion. Les images des caméras de sécurité montrent que ni le personnel du centre de rétention, ni les agents de sécurité ont tenté de sauver les migrants. Trente-neuf sont morts dans la cellule, la plupart par asphyxie. Le chef de l'Institut national des migrations de l'Etat de Chihuahua a été arrêté dimanche 16 avril 2023 dans l'après-midi. Il est soupçonné d'avoir donné l'ordre de ne pas ouvrir, la cellule où se trouvaient les migrants, empêchant son évacuation alors qu'un incendie était en cours. « *Ne leur ouvrez pas, laissez-les* », aurait-il ordonné au personnel, selon les avocats des familles des victimes. Il est accusé d'homicide, blessures et abus de pouvoir. Le migrant incendiaire présumé, quatre autres fonctionnaires de l'INM et un agent de sécurité sont sous les verrous pendant que l'enquête se poursuit. Le chef de l'INM au niveau national est lui aussi cité dans l'enquête mais il a été laissé en liberté. Le président du Mexique a déclaré qu'il resterait en poste jusqu'à ce que la preuve soit faite de sa probable responsabilité dans cette affaire.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20230417-incendie-dans-un-centre-de-r%C3%A9tention-au-mexique-le-chef-de-l-office-local-des-migration-inm-arr%C3%AAt%C3%A9>

TEMOIOGNAGE

FOOTBALL ENTRE ESPAGNE ET AFGHANISTAN

Arezo Rahimi, une afghane amoureuse du ballon rond. En Afghanistan, elle se lance : *"C'était comme un vent d'espoir qui arrivait, cela m'a donné beaucoup de joie de voir que d'autres filles voulaient jouer et se réunir. On a donc démarré dans des endroits où on ne pouvait pas trop être vues, dans des cours intérieures de maison par exemple, de crainte d'être suivies ou réprimandées. C'était notre moment, notre fenêtre de liberté"*. À ses 19 ans, elle intègre l'équipe nationale d'Afghanistan. *"Durant des années, on nous a mis des bâtons dans les roues, on ne voulait pas vraiment nous aider mais on a remué ciel et terre pour donner une chance aux jeunes filles qui voulaient jouer. On a organisé des camps d'entraînements, des tournois pour aider les filles dans leur quotidien avec trois fois rien en termes de budget. Cet engagement, ce combat, je me devais de le faire pour le présent mais aussi pour les générations futures"* affirme-t-elle. À ses 19 ans, elle intègre l'équipe nationale d'Afghanistan. *"L'étape suivante aurait été d'envoyer des sélections de filles à l'étranger pour disputer des tournois internationaux, mais le retour du pouvoir des Taliban a tout arrêté"*, affirme-t-elle. Lors de la prise de pouvoir par les Talibans, *"Nous étions extrêmement stressés, on avait peur que l'on ne puisse pas partir et de voir les Taliban s'en prendre à nous. On sait que l'on a eu de la chance de pouvoir embarquer le 23 dans un vol d'un avion de l'armée espagnole"*. Le ministère des Affaires étrangères espagnol prend en charge la famille Rahimi ainsi que plusieurs autres milliers d'Afghans. *"Ça a été un grand soulagement, mais aussi un moment infiniment triste, car on a tout laissé derrière nous : nos vies, notre maison, et mes projets de football avec les femmes afghanes. C'était comme si on effaçait notre passé"*. En Espagne, où elle a obtenu le statut de réfugiée, *"Elle remue ciel et terre pour mettre en place des projets sur le football féminin"*. *"On vit dans un petit appartement, et je me bats chaque jour pour avancer sur mes projets et tenter de décrocher des*

*diplômes pour devenir dirigeante dans le football espagnol". Arezo Rahimi poursuit des formations, et a pour projet de **mettre en place une équipe de femmes réfugiées qui évoluerait en division régionale** du pays, en mettant l'accent sur l'aide sociale et **pour faire parler de la cause des réfugiées par le sport**. "Ce projet est très intéressant en termes d'impact et de valorisation des femmes réfugiées, et cela est d'une grande importance pour ces femmes qui ont tout perdu, et qui sont souvent dans le doute, sans confiance", souligne le coordinateur de projets inclusifs pour le comité espagnol de l'aide aux réfugiés. "Le sport est un vecteur d'unité, mais aussi d'intégration dans un groupe. Tout cela peut aider plusieurs femmes et familles à sortir de l'isolement auquel on peut être confronté durant les premières années comme réfugiés dans un nouveau pays".*